



BMCE BANK

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES DE BMCE BANK EN NORMES IAS/IFRS ET NOTES ANNEXES

30 juin 2012

BMCE BANK
NOTRE MONDE EST CAPITAL



SOMMAIRE

COMMUNIQUE FINANCIER DU GROUPE BMCE BANK	3
ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	6
NORMES ET PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES PAR LE GROUPE	8
ETATS DE SYNTHESE CONSOLIDES EN IFRS	19
Bilan IFRS	19
Compte de résultat IFRS	20
Variation des capitaux propres	21
Tableau des flux de trésorerie	22
NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES	23
2. NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT	23
2.1 Marge d'intérêts	23
2.2 Commissions nettes	23
2.3 Gains nets sur instruments financiers évalués en valeur de marché par résultat	23
2.4 Gains nets sur actifs financiers disponibles à la vente	24
2.5 Produits et charges des autres activités	24
2.6 Coût du risque de la période	24
2.7 Gains et pertes nets sur les autres actifs	25
2.8 Impôt sur les bénéfices	25
3. INFORMATION SECTORIELLE	26
4 EXPOSITION AUX RISQUES ET STRATEGIES DE COUVERTURE	27
4.1 Dispositif global de gestion des risques	27
4.2 Risque de crédit	29
4.3 Risque de marché	32
4.4 Risques opérationnels	33
4.5 Gestion ALM (Risque global de liquidité et de taux d'intérêt)	35
4.6 Composition et adéquation des fonds propres	36
4.7 Définition du risque pays	37
5. NOTES RELATIVES AU BILAN	38
5.1 Actifs, passifs et instruments financiers dérivés en valeur de marché par résultat	38
5.2 Actifs financiers disponibles à la vente	39
5.3 Opérations interbancaires, créances et dettes sur établissements de crédit	39
5.4 Prêts, créances et dettes sur la clientèle	40
5.5 Dettes représentées par un titre et dettes subordonnées	41
5.6 Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	41
5.7 Impôts courants et différés	41
5.8 Comptes de régularisation, actifs et passifs divers	42
5.9 Participations dans les sociétés mises en équivalence	42
5.10 Immobilisations de placement et d'exploitation	42
5.11 Ecart d'acquisitions	43
5.12 Provisions pour risques et charges	43
6. ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE	44
7. REMUNERATIONS ET AVANTAGES CONSENTIS AU PERSONNEL	45
8. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	46
8.1 Evolution du capital et résultat par action	46
8.2 Périmètre de consolidation	46
8.3 Parties liées	46



BMCE BANK : UNE CONSOLIDATION DU GROUPE QUI SE POURSUIT TANT AU MAROC QU'À L'INTERNATIONAL

Le Conseil d'Administration de BMCE Bank s'est réuni le Jeudi 27 septembre 2012, sous la Présidence de Monsieur Othman BENJELLOUN, au Siège social de la Banque à Casablanca. Il a examiné l'activité de la Banque et du Groupe au terme du 1^{er} semestre 2012 et arrêté les comptes y afférents.

Afin d'accompagner le plan de développement stratégique de la Banque sur les 3 prochaines années, le Conseil a entériné le renforcement de ses Fonds Propres de DH 2 milliards en numéraire et de DH 2 milliards par l'émission d'une dette subordonnée sur la période 2012-2015; ces résolutions seront soumises à une prochaine Assemblée Générale Mixte.

La brochure des états financiers semestriels 2012 aux normes IAS/IFRS est publiée sur le site www.bmcebank.ma.

ACTIVITÉ CONSOLIDÉE

RBE **+9%**
DH 1,8 milliard

PNB **+8%**
DH 4,4 milliards

Total Bilan **+8%**
DH 212 milliards

ACTIVITE AGREGEE EN HAUSSE SIGNIFICATIVE :
RBE +30%

PROGRAMME DE TRANSFORMATION :
POURSUITE DES ACTIONS DE RATIONALISATION

MAITRISE DES RISQUES : RENFORCEMENT DE LA
COUVERTURE DU RISQUE A L'ECHELLE DU
GROUPE

BMCE BANK INTERNATIONAL : CONTRIBUTION
BENEFICIAIRE GRACE AUX ACTIONS DE
RESTRUCTURATION

BMCE BANK EN AFRIQUE: POURSUITE DE LA
MONTEE DANS LE CAPITAL DE BOA A HAUTEUR
DE 62%(*)

(*) Portée à 65%, suite à une augmentation de capital de BOA entérinée par l'AGE du 28 septembre 2012

ACTIVITÉ AGREGÉE

RBE **+30%**
DH 1,1 milliard

PNB **+13%**
DH 2,4 milliards

Résultat Net **+5%**
DH 546 millions



DES PERFORMANCES RESILIENTES DANS UN CONTEXTE MITIGE



ACTIVITE AGREGEE : CROISSANCE DU RBE DE +30%

Résultat Brut d'Exploitation en progression de **+30%** à **DH 1,1 milliard**, essentiellement grâce à la :

- progression du **PNB agrégé** de **+12,7%** à **DH 2,4 milliards** tirée par la marge d'intérêts en hausse de +6% par rapport à juin 2011, ainsi que par la remontée des dividendes des filiales ;
- maîtrise de l'évolution des charges générales d'exploitation, limitée à **+0,8%** suite aux actions de rationalisation.

Amélioration de l'efficacité opérationnelle avec la réduction de 6 p% du **coefficient d'exploitation** à **52,7%** contre 58,9% à fin juin 2011.

Progression du **Résultat Net agrégé** de **+5%** à **DH 546 millions**, elle-même bridée par un effort volontariste de provisionnement des crédits de la Banque, à hauteur de 387 MDH outre la constitution d'une PRG de 217 MDH bruts.

Gain de + 40 pdb en **parts de marché crédits** à la clientèle, atteignant **12,8%** à fin juin 2012 et léger recul de la **part de marché dépôts** à **13,81%** suite au repli volontaire des comptes à terme de près de -20%, visant une réduction du coût de la ressource.

ACTIVITE CONSOLIDEE : PNB EN AMELIORATION CONTINUE & EFFORT SUBSTANTIEL DE PROVISIONNEMENT

Hausse du **PNB consolidé** de **+8%** à **DH 4,4 milliards**, portée notamment par les activités en Afrique Subsaharienne.

Amélioration du **RBE** de **+9%** de **DH 1,6 milliard** à **DH 1,8 milliard**.

Effort substantiel de couverture des risques tant au Maroc qu'en Afrique, impactant le **RNPG**, en recul de **-30%**, à **DH 360 millions** contre **DH 517 millions** au 30 juin 2011.

Contribution croissante des activités dans le RNPG des filiales en **Afrique Subsaharienne** (26% contre 14% à fin juin 2011).

Amélioration de la contribution des activités européennes au RNPG grâce actions de restructuration menées, notamment à **BMCE Bank International Londres** dont le résultat ressort bénéficiaire pour la 1^{ère} fois.

POURSUITE DU PROGRAMME DE TRANSFORMATION

Efficacité commerciale s'améliore grâce au rapprochement du centre de décisions auprès de la clientèle grâce à l'institution de **8 Directions Régionales** couvrant l'ensemble du Royaume.

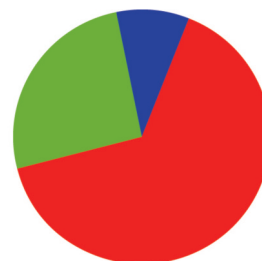
Visant une meilleure efficacité de l'organisation, poursuite du projet **Reengineering des process** -Cap Process- consistant à créer des Centres de Service Métiers (CSM).

Refonte du dispositif du **Contrôle Permanent** pour améliorer l'efficacité des contrôles et allocation des ressources dédiées à l'aune du programme de Régionalisation.

Mise en place d'une **centrale d'achat** couvrant l'ensemble des domaines d'activités (IT, matériel, prestataire externe...) en vue d'une meilleure efficacité dans l'acte d'achat.

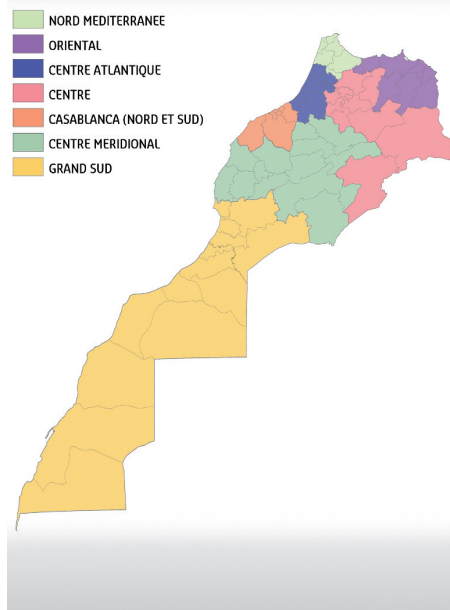
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE

AU 1^{ER} SEMESTRE 2012
PAR ZONE GEOGRAPHIQUE



65% ● Maroc
26% ● Afrique
9% ● Europe

NOUVEAU DÉCOUPAGE RÉGIONAL



FAITS MARQUANTS 2012

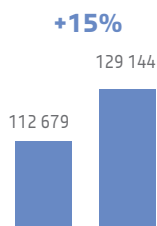
Inauguration d'une nouvelle école de Medersat.com au Congo Brazzaville

Publication du premier rapport d'activité abrégé de la Banque en langue Amazigh en Braille

Certification ISO 9001 version 2008 délivrée par le Bureau Veritas Certification, avec un score de zéro écart, pour l'activité de gestion des Processus d'Audit Interne, faisant de **BMCE Bank**, la première Banque au Maroc et dans la région à être certifiée dans ce domaine

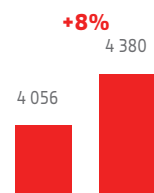
UNE BANQUE ENGAGÉE ENVERS SA CLIENTÈLE ET SON ENVIRONNEMENT

ACTIVITÉ CONSOLIDÉE DU GROUPE BMCE BANK EN MDH



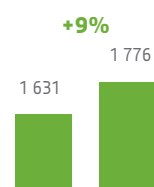
Crédits à la Clientèle

Juin 2011 Juin 2012



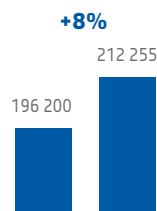
Produit Net Bancaire

Juin 2011 Juin 2012



Résultat Brut d'Exploitation

Juin 2011 Juin 2012



Total Bilan

Juin 2011 Juin 2012

PROCHAIN RENDEZ-VOUS

1^{er} octobre 2012 à 9h30 :

Rencontre avec les Analystes et la Presse :
présentation des résultats du Groupe
BMCE Bank au titre du 1^{er} semestre 2012.

BANQUE DES PARTICULIERS ET DES PROFESSIONNELS : DEVELOPPEMENT DE L'OFFRE DE PRODUITS

Enrichissement de l'offre produit par l'intégration de *BMCE Direct* dans les *Forfaits* et *Packages* outre le lancement en cours des *packs* jeunes et jeunes actifs.

Croissance significative de l'activité **bancassurance** de 44%.

Premier acteur de la monétique sur le plan international, avec 25,5% de part de marché.

Lancement par BMCE Bank en **avant-première** et en **exclusivité au Maroc** d'un programme d'avantages *BMCE Fabuleos*.

Des offres dédiées à la **clientèle des Migrants (MRE)** répondant à leurs besoins notamment en termes de transfert d'argent.

De nouveaux produits destinés aux **Très Petites Entreprises (TPE)**, un segment important dans le portefeuille des Professionnels.

BANQUE DE L'ENTREPRISE : POURSUITE DE LA DYNAMIQUE COMMERCIALE

Hausse des flux import de +12% et des **flux export de +14%** de la Banque à un rythme plus soutenu que celui enregistré au niveau des importations et exportations nationales (+7% et +5% respectivement).

Lancement de *BMCE ENERGICO*, **premier prêt pour l'efficacité énergétique au Maroc**, positionnant BMCE Bank en tant que pionnier sur le financement vert.

Lancement d'un concept novateur **Club PME**, une plateforme de partage d'expériences entre PME et un espace de formation regroupant des experts métiers de la Banque, des professeurs universitaires et des partenaires de la Banque.

BANQUE D'AFFAIRES : DEVELOPPEMENT DE L'ACTIVITE DANS UN MARCHÉ PEU FAVORABLE

Poursuite des efforts de *BMCE Capital Markets* en vue d'améliorer la qualité de services offerts aux clients.

Développement du portefeuille clientèle de *BMCE Capital Bourse* dans un contexte boursier défavorable.

Rehaussement de la note de *BMCE Capital Gestion* par *Fitch Ratings* de M2 à M2+ pour ses activités de gestion.

Hausse des actifs en conservation de *BMCE Capital Titres* durant le premier semestre 2012 à DH 173 milliards contre DH 172 milliards à fin 2011.

Accomplissement d'importants contrats au niveau de *BMCE Capital Conseil* avec plusieurs mandats de premier plan aussi bien dans le cadre d'opérations de fusions & acquisitions que celles de marché.

SERVICES FINANCIERS SPECIALISES : UN CONTEXTE DIFFICILE

MAGHREBAIL

Progression de l'encours net comptable de Maghrébaïl de **3,4%** à 7,7 milliards de dirhams, avec une part de marché quasi-stable à 19,2%.

SALAFIN

Renforcement de l'activité "Fee Business" représentant désormais 16% des revenus de Salafin contre 1,3% une année auparavant, grâce à une stratégie de diversification vers l'Afrique.

Nette amélioration du coût du risque de -40% à DH 18,8 millions grâce aux efforts de recouvrement conjugués à une politique d'octroi de crédits plus prudente.

MAROC FACTORING

Premier semestre marqué pour la filiale de factoring par le **lancement d'un vaste chantier** notamment en termes d'organisation, RH, gestion du risque, refinancement et approche commerciale mené par le nouveau Directoire désigné en 2012.

PNB en baisse limitée de 4% dans un contexte de forte rétraction du factoring à l'export.

FILIALES AFRICAINES : ACCELERATION DU DEVELOPPEMENT EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE

BANK OF AFRICA

Développement du réseau avec l'ouverture de **48 nouvelles agences** sur une année glissante, accompagnée d'une croissance du portefeuille clientèle de +22,5% à 1,3 million de clients.

Bonnes réalisations commerciales avec des **progressions à deux chiffres** des dépôts et crédits de +17% à € 3,1 milliards et +25% à € 2 milliards, respectivement.

Performances financières substantielles comme en témoigne la forte hausse de 77% du Résultat Net à € 32,2 millions, la croissance de +22% du PNB agrégé à € 141,6 millions, outre la progression du RBE de +17% à € 57 millions.

Renforcement de la participation de BMCE Bank dans le Groupe BOA à hauteur de **62%**.

LA CONGOLAISE DE BANQUE

Performances financières probantes avec une croissance à deux chiffres des principaux indicateurs de résultats : RBE (+52% à € 7 millions), PNB (+27% à € 15 millions) et Résultat Net (+26% à € 4,6 millions).

Première banque du pays, avec des parts de marché crédits et dépôts maintenues à 25% et 20%, respectivement.

BANQUE DE DEVELOPPEMENT DU MALI

Résultat Net en hausse de +57% à DH 83 millions, doublant ainsi sa contribution de 3% à 6% dans le Résultat Net Part du Groupe.

FILIALES EUROPEENNES : UN RETOUR A L'EQUILIBRE

BMCE INTERNATIONAL MADRID

Réalisations financières honorables qu'illustrent notamment la hausse de 22% du Résultat Net à € 2,2 millions ainsi que la croissance de +23% du PNB à € 5,5 millions.

BMCE BANK INTERNATIONAL PLC

Poursuite de la récolte des fruits de la profonde restructuration opérée au niveau de la gestion de BMCE Bank International Plc, avec la réalisation pour la première fois depuis sa création d'un **Résultat Net positif** de DH 7 millions.

RSE ET DEVELOPPEMENT DURABLE : UN MODELE QUI SE CONTINENTALISE

FONDATION BMCE BANK

Poursuite du **développement du réseau Medersat.Com** avec l'ouverture d'une école dans la région *Imouzzer Marmoucha*, l'inauguration d'une école au Congo Brazzaville, outre la construction d'un établissement scolaire à *Bamako* au Mali.

Organisation de la *Journée internationale de la finance pour les enfants* afin d'encourager **l'éducation financière des élèves** du Réseau *Medersat.Com*.

FINANCE DURABLE

Promotion du **Green Business** au sein de la Banque avec le lancement d'un nouveau dispositif de financement de l'économie verte.

Maintien de la **certification ISO 14001**, avec un score de zéro non-conformité et zéro point sensible.

Intégration des principes du **système de management environnemental (SME)** dans le périmètre des nouvelles Directions Régionales.

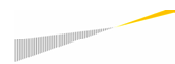


ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES



47, rue Allal Ben Abdellah
20 000 Casablanca
Maroc

Aux Actionnaires de
BMCE Bank
140, Avenue Hassan II
Casablanca



ERNST & YOUNG

37, Bd Abdellatif Ben
Kaddour
20 060 Casablanca
Maroc

ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE DE LA SITUATION INTERMEDIAIRE CONSOLIDEE AU 30 JUIN 2012

Nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire de la Banque Marocaine du Commerce Extérieur et ses filiales (Groupe BMCE Bank) comprenant le bilan, le compte de résultat, l'état du résultat global, le tableau des flux de trésorerie, l'état de variation des capitaux propres et une sélection de notes explicatives au terme du semestre couvrant la période du 1er janvier au 30 juin 2012. Cette situation intermédiaire fait ressortir un montant de capitaux propres consolidés totalisant KMAD 15.867.553, dont un bénéfice net consolidé de KMAD 525.112.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession au Maroc. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire des états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

BMCE Bank a fait l'objet durant l'année 2010 d'un contrôle fiscal portant sur les exercices 2006 à 2009 au titre de l'Impôt sur les Sociétés (IS), l'Impôt sur le Revenu (IR) et la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA). Ayant marqué son désaccord sur les chefs de redressement notifiés, la banque a initié courant l'exercice 2011 un recours devant la Commission Locale de Taxation. En l'état actuel de la procédure, nous ne sommes pas en mesure d'estimer les impacts éventuels de ce contrôle sur le résultat et les capitaux propres du Groupe au 30 juin 2012.

Sur la base de notre examen limité, et sous réserve de l'incidence de la situation décrite au paragraphe ci-dessus, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que les états consolidés, ci-joints, ne donnent pas une image fidèle du résultat des opérations du semestre écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Groupe BMCE Bank arrêtés au 30 juin 2012, conformément aux normes comptables internationales (IAS/IFRS).

Casablanca, le 27 septembre 2012

Les commissaires aux comptes

FIDAROC GRANT THORNTON

Faïçal MEKOUAR
Associé Gérant

ERNST & YOUNG

Bachir TAZI
Associé



1. NORMES ET PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES PAR LE GROUPE

1.1 Contexte

L'application des normes IAS/IFRS est obligatoire à partir de l'exercice ouvert à partir du 01/01/2008.

L'objectif primordial des autorités réglementaires est de doter les établissements de crédit d'un cadre de comptabilité et d'information financière conforme aux standards internationaux en terme de transparence financière et de qualité de l'information fournie.

Le Groupe BMCE Bank a adopté les normes internationales d'information financière IFRS, approuvées par l'IASB, depuis l'arrêté des comptes consolidées au 31 décembre 2008, avec un bilan d'ouverture au 1er janvier 2007.

2. NORMES COMPTABLES APPLIQUEES

2.1 Consolidation

Le périmètre de consolidation intègre toutes les entités étrangères et nationales, dont le groupe détient des participations directes ou indirectes. Le niveau d'intégration, (une intégration globale, une intégration proportionnelle ou une mise en équivalence) varie respectivement selon que le groupe exerce un contrôle exclusif, un contrôle conjoint ou une influence notable. Toutefois, les entités identifiées sous contrôle conjoint (coentreprises) peuvent être consolidées selon la méthode proportionnelle ou évaluées par mise en équivalence.

Sont exclues de la consolidation :

- Les entités contrôlées de façon temporaire ; c'est-à-dire acquise et détenue en vue d'une cession à court terme c'est-à-dire dans les 12 mois ;
- Les entités représentant des actifs détenus à des fins de transactions et comptabilisés à la juste valeur avec une variation au compte de résultat.

Options Retenues Par BMCE Bank :

Définition du périmètre

Le groupe BMCE Bank intègre dans son périmètre de consolidation les entités, quelles que soient leurs activités, dont il détient au moins 20% de ses droits de vote existants et potentiels.

Par ailleurs, il intègre les entités dont les montants consolidés remplissent une des conditions suivantes :

- le total du bilan de la filiale est supérieur à 0.5% du total du bilan de l'entité mère ;
- la situation nette de la filiale est supérieure à 0.5% de la situation nette de l'entité mère ;
- les produits bancaires de la filiale sont supérieurs à 0.5% des produits bancaires de l'entité mère.
- Seuils « cumulatifs » qui permettent de s'assurer que le total combiné des entités exclues de la consolidation ne dépasse pas 5% de l'agrégat en consolidé.

Exception

Une entité ayant une contribution non significative doit intégrer le périmètre de consolidation si elle détient des parts dans des filiales qui vérifient un des critères ci-dessus décrits.

Exclusions du périmètre de consolidation

BMCE Bank exclue de son périmètre de consolidation les entités contrôlées ou sous influence notable lorsque dès leurs acquisitions, les titres de ces entités sont détenus avec l'intention d'une cession dans les 12 mois.

Sont aussi exclues du périmètre de consolidation, les participations (hors participations majeurs) détenues par des entités de capital-risque dans la mesure où elles sont classées en actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option.

2.2. Immobilisations Corporelles

Une immobilisation corporelle est un bien par nature durable détenu par l'entreprise pour être utilisé par elle-même ou loué à un tiers.

Evaluation initiale

Les immobilisations sont enregistrées initialement à leur coût d'acquisition augmenté des frais directement attribuables.

Evaluation ultérieure

Une immobilisation corporelle peut être évaluée selon deux méthodes :

- le modèle du coût (méthode préférentielle) : correspond au coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur.
- le modèle de la réévaluation (méthode optionnelle) : correspond à sa juste valeur à la date de la réévaluation diminuée du cumul des amortissements ainsi que du cumul des pertes de valeur ultérieures. La juste valeur correspond au montant pour lequel un actif pourrait être échangé entre des parties bien informées, consentantes et agissant dans des conditions de concurrence normale.

Les réévaluations doivent être effectuées avec une régularité suffisante pour que la valeur comptable ne diffère pas de façon significative de celle qui aurait été déterminée en utilisant la juste valeur à la date de clôture.

Approche par composants

Dès lors que des éléments d'un actif présentent des durées d'utilité et des rythmes de consommation des avantages attendus différents, ils doivent être reconnus séparément, comme des composants distincts et amortis de façon systématique sur leurs durées d'utilité propres.

Règles d'amortissement

La base amortissable d'un actif correspond au coût de l'actif diminué par la valeur résiduelle, celle-ci correspond au prix actuel de l'actif tenant compte de l'âge et de l'état estimés de l'immobilisation à la fin de sa durée d'utilité.



L'amortissement d'un actif corporel s'étend sur la durée d'utilité qui correspond à la période pendant laquelle l'entité s'attend à utiliser un actif. L'amortissement doit refléter le rythme de consommation des avantages économiques futurs. Les méthodes et les durées d'amortissement doivent être revues périodiquement par l'entreprise, et en conséquence, les dotations aux amortissements de l'exercice en cours et des exercices futurs doivent être réajustées.

Même si la juste valeur de l'actif comptable est supérieure à sa valeur comptable, on comptabilise l'amortissement et ceci tant que la valeur résiduelle ne dépasse pas sa valeur comptable.

Perte de valeur

Une perte de valeur est le montant de l'excédent de la valeur comptable d'un actif sur sa valeur recouvrable, laquelle correspond à la valeur la plus élevée entre le prix de vente net de l'actif et sa valeur d'utilité.

Les pertes de valeurs sont constatées dès lors que des indices de perte de valeur (internes ou externes) sont présents. Les indices de perte de valeur doivent être appréciés à chaque clôture.

Options retenues par BMCE Bank

Évaluation Initiale

Le Groupe a opté pour la méthode du coût, la privilégiant ainsi à la méthode de réévaluation prévue par la norme IAS16.

Le coût d'entrée d'une immobilisation intègre les frais d'emprunt supportés à l'occasion en respect de la norme IAS 23.

Valeur résiduelle

Compte tenu de la nature des immobilisations du groupe BMCE Bank, le groupe n'a retenu aucune valeur résiduelle sauf pour le matériel de transport détenu par la filiale LOCASOM. En effet, les autres actifs du groupe ne font pas l'objet d'un marché suffisamment actif ou d'une politique de renouvellement sur une durée pratique nettement inférieure à la durée d'utilisation possible pour qu'une valeur résiduelle puisse être retenue.

Durée d'amortissement

Le groupe a adopté un plan d'amortissement identique dans les comptes consolidés IAS/IFRS.

Approche par composants

Compte tenu de l'activité du Groupe, l'approche par composants a été appliquée essentiellement pour les immeubles. L'option retenue par le groupe pour le bilan d'ouverture est la reconstitution du coût historique amorti par composants en appliquant une matrice de décomposition en fonction des caractéristiques propres aux constructions du groupe BMCE Bank.

Matrice de décomposition

	Immeubles Sièges		Immeubles autres que Sièges	
	Durée	QP	Durée	QP
Structure, gros œuvres	80	55%	80	65%
Façade	30	15%		
Installations générales techniques	20	20%	20	15%
Agencements	10	10%	10	20%

Perte de valeur

Le Groupe a jugé que la notion de perte de valeur ne sera applicable qu'aux constructions et qu'en conséquence le prix de marché (valeur d'expertise) comme indicateur de dépréciation.

2.3 Immeubles de Placement

La norme IAS 40 définit un immeuble de placement comme étant un bien immobilier détenu pour retirer des loyers et/ou valoriser le capital. Un immeuble de placement génère donc des flux de trésorerie largement indépendants des autres actifs de l'entreprise contrairement aux biens immobiliers dont l'objet principal est la production ou la fourniture de biens ou de services.

La norme IAS 40 laisse le choix de l'évaluation des immeubles de placement :

- Soit en juste valeur avec variation de JV en résultat chaque année ou,
- Soit au coût amorti.

Toute option choisie, doit être appliquée à l'ensemble des immeubles de placement.

Options retenues par le Groupe BMCE Bank :

Recensement

Le groupe qualifie en immeuble de placement, toute immobilisation classée socialement en hors exploitation.

Valorisation

Le Groupe BMCE Bank a opté pour la méthode du coût amorti pour la valorisation de ses immeubles de placement. Le traitement en matière de valorisation est identique à celui retenu pour la valorisation des immeubles d'exploitation.

2.4. Immobilisations Incorporelles

Une immobilisation incorporelle est un actif non monétaire et sans substance physique.

Elle est :

- Identifiable : afin de la distinguer du Goodwill ;
- Contrôlée : si l'entreprise a le pouvoir d'obtenir les avantages économiques futurs découlant de la ressource sous-jacente et si elle peut également restreindre l'accès des tiers à ses avantages.

La norme IAS38 distingue deux phases pour les immobilisations incorporelles générées en interne.



Phase	Immobilisation/charge
Recherche	Charge
Développement	Immobilisation

Les frais résultant de la phase de développement doivent être immobilisés s'il est possible de démontrer :

- la faisabilité technique du produit
- l'intention de mener à bien le projet
- la capacité de l'entreprise à le vendre ou à l'utiliser
- la capacité financière à mener à bien le projet
- les avantages économiques futurs profiteront à l'entreprise

Evaluation initiale

L'évaluation initiale d'une immobilisation incorporelle se fait au coût qui est égal au montant de trésorerie ou d'équivalent de trésorerie payé ou à la juste valeur de toute autre contrepartie donnée pour acquérir un actif au moment de son acquisition ou de sa construction.

La norme IAS 38 fait référence à 2 méthodes pour l'évaluation postérieure d'une immobilisation incorporelle :

- Le coût amorti : l'immobilisation est comptabilisée à son coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur.
- La réévaluation : l'immobilisation incorporelle doit être comptabilisée à son montant réévalué, à savoir sa juste valeur à la date de réévaluation, diminuée du cumul des amortissements ultérieurs et du cumul des pertes de valeur ultérieures. La juste valeur doit être déterminée par rapport à un marché actif. Les réévaluations doivent être effectuées avec une régularité suffisante pour que la valeur comptable ne diffère pas de façon significative de celle qui aurait été déterminée en utilisant la juste valeur à la date de clôture.

Amortissement

Toutes les immobilisations incorporelles font l'objet d'un amortissement sur une durée maximale de 20 ans. Une immobilisation incorporelle à durée de vie illimitée n'est pas amortie, dans ce cas précis, un test de dépréciation devra être fait à chaque date de clôture.

Le mode d'amortissement doit traduire le rythme de consommation des avantages économiques futurs.

Perte de valeur

Les pertes de valeurs sont constatées dès lors que des indices de perte de valeur (internes ou externes) sont présents. Les indices de perte de valeur doivent être appréciés à chaque clôture.

Les options retenues par BMCE Bank :

Pour la première application, le Groupe a opté pour la reconstitution du coût amorti.

Il a été décidé, en outre, de ne pas activer les logiciels développés en interne dans le bilan d'ouverture, et de mettre en place un système de suivi des coûts de développement dans le futur.

Pour l'évaluation postérieure des immobilisations incorporelles, le Groupe a opté pour la méthode du coût amorti.

Amortissement

Le groupe a décidé de maintenir les durées actuellement utilisées.

Valeur résiduelle

Compte tenu de la nature des immobilisations incorporelles détenues, le groupe considère que la notion de valeur résiduelle n'est pas pertinente pour les immobilisations incorporelles. En conséquence aucune valeur résiduelle ne serait retenue.

Titres

La norme IAS 39 répartit les actifs financiers en quatre catégories ainsi définies en fonction de l'intention de gestion :

Actifs en juste valeur par la contrepartie du compte de résultat

Un instrument financier doit être classé dans cette catégorie s'il répond à l'une ou l'autre des conditions suivantes :

Il est un instrument financier de transaction, car :

- Il est acquis ou contracté dans le but principal d'être vendu ou acheté à court terme
- Il fait partie d'un portefeuille d'instruments financiers distincts pour lequel une indication d'un rythme effectif récent de prise de bénéfice à court terme existe
- Il s'agit d'un dérivé (à l'exception d'un dérivé désigné comme un instrument de couverture)
- Il a été désigné comme tel lors de son acquisition ;

Tout instrument financier peut ainsi être classé en actifs et passifs financiers en juste valeur par la contrepartie du compte de résultat sauf les investissements en actions ne disposant pas d'un marché actif et dont la juste valeur ne peut être précisément mesurée.

Les instruments dérivés sont considérés comme des actifs ou passifs à la juste valeur par résultat, sauf s'ils sont désignés en couverture.

Principes de comptabilisation

Evaluation initiale

Les titres classés en actifs financiers à la juste valeur par résultat devront être initialement comptabilisés pour leur prix d'acquisition, hors coûts de transaction directement attribuables à l'acquisition et coupons courus inclus.

Evaluation ultérieure

Les titres classés en actifs financiers à la juste valeur par résultat sont évalués à leur juste valeur et les variations de juste valeur sont comptabilisées en résultat

Cette catégorie de titre ne fait pas l'objet de dépréciation

Investissements détenus jusqu'à leur échéance

Il s'agit des actifs financiers à paiements fixes ou déterminables et à échéance fixée que l'entité a l'intention expresse et la capacité de conserver jusqu'à échéance. Il ne peut s'agir d'instruments financiers initialement désignés comme étant des actifs/passifs en juste valeur par la contrepartie du compte de résultats ou correspondant à des prêts et créances.



Une entité ne peut classer un actif financier en investissement détenu jusqu'à échéance si l'entité a au cours de l'année en cours ou au cours des deux exercices précédents, vendu ou reclassé avant leur échéance une part significative de ce type d'investissement, cette restriction ne s'appliquant pas aux cessions :

- proches de l'échéance (moins de trois mois) pour lesquels le changement des taux de marché n'a pas un impact significatif sur la juste valeur des actifs concernés ;
- survenant après la collecte d'une part substantielle du capital initial (environ 90% du principal de l'actif) ;
- attribuables à un événement isolé, incontrôlable et qui ne pouvait être raisonnablement prévu.
- Les ventes de titres entre les entités (ventes intragroupes)

Une entité n'a pas une intention manifeste de conserver jusqu'à son échéance un placement dans un actif financier ayant une échéance fixée si l'une quelconque des conditions suivantes est satisfaite :

- l'entité pense conserver l'actif financier pour une période indéfinie ;
- l'entité est prête à vendre l'actif en réponse à des variations affectant les taux d'intérêt du marché ou les risques, à des besoins de liquidité, à des changements dans la disponibilité et le rendement dégagé sur des placements alternatifs, à des changements dans les sources de financement, et dans les modalités de ces financements ou les risques sur monnaies étrangères,
- l'émetteur a le droit de régler l'actif financier pour un montant sensiblement inférieur à son coût amorti.

Une entité ne démontre pas sa capacité à conserver jusqu'à son échéance un placement dans un actif à échéance fixée si l'une des deux conditions suivantes est satisfaite :

- elle ne dispose pas des ressources financières nécessaires pour continuer à financer son placement jusqu'à échéance
- elle est assujettie à une contrainte existante juridique ou autre, qui pourrait remettre en cause son intention de conserver l'actif financier jusqu'à échéance

Principes de comptabilisation

Evaluation initiale

Les titres détenus jusqu'à échéance devront être initialement comptabilisés pour leur prix d'acquisition, frais de transaction directement attribuables à l'acquisition et coupons inclus (dans un compte de créances rattachées)

Evaluation ultérieure

Par la suite, la comptabilisation sera au coût amorti avec amortissement de la surcote/décote selon la règle du taux d'intérêt effectif (TIE)

Dépréciation

En cas de signe objectif de dépréciation, une provision doit être constatée pour la différence entre la valeur comptable et la valeur de recouvrement estimée (VRE)

La valeur de recouvrement estimée est obtenue par actualisation des flux futurs attendus au taux d'intérêt effectif d'origine.

En cas d'amélioration ultérieure, une reprise de la provision excédentaire est à constater.

Prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs autres que des dérivés qui sont à paiements fixés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché financier actif. Les actifs suivants ne sont pas classés dans cette catégorie :

- ceux que l'entité a l'intention de vendre immédiatement ou à court terme, lesquels doivent être classés dans actifs financiers détenus à des fins de transaction et ceux que l'entité désigne comme actifs en juste valeur par la contrepartie du compte de résultat ;
- ceux désignés par l'entité comme disponibles à la vente ;
- ceux pour lesquels une part significative de l'investissement de base ne pourrait être recouvrée pour d'autres raisons que la détérioration du crédit et qui sont classés en disponibles à la vente ;

Principes de comptabilisation

Comptabilisation au coût amorti (selon méthode du TIE) corrigé d'éventuelles provisions pour dépréciation.

Dépréciation

En cas de signe objectif de dépréciation, une provision doit être constatée pour la différence entre la valeur comptable et la valeur de recouvrement estimée.

En cas d'amélioration ultérieure, une reprise de la provision excédentaire est à constater.

Actifs disponibles à la vente :

Il s'agit des actifs financiers autres que les dérivés et qui sont désignés comme tels ou qui ne sont classés ni en prêts et créances, ni en investissements détenus jusqu'à leur échéance ni en actifs financiers en juste valeur par la contrepartie du compte de résultats.

Principes de comptabilisation

En IAS 39, les principes de comptabilisation des titres classés en « disponibles à la vente » sont les suivants :

Evaluation initiale

Les titres disponibles à la vente devront être initialement comptabilisés pour leur prix d'acquisition, frais de transaction directement attribuables à l'acquisition et coupons courus inclus (dans un compte de créances rattachées)

Evaluation ultérieure

Les variations de juste valeur des titres (positives ou négatives) classés en « disponibles à la vente » sont enregistrées en capitaux propres. L'amortissement dans le temps de l'éventuelle surcote/décote des titres à revenus fixes est comptabilisé en résultat selon la méthode du taux d'intérêt effectif.



Dépréciation

En cas de signe objectif de dépréciation, significative et durable pour les titres de capitaux propres, et matérialisée par la survenance d'un risque de crédit pour les titres de dettes, la moins value latente comptabilisée en capitaux propres doit en être sortie et comptabilisée dans le résultat de l'exercice.

En cas d'amélioration ultérieure, cette dépréciation peut faire l'objet d'une reprise par résultat pour les instruments de taux mais pas pour les instruments de capitaux propres. Dans ce dernier cas, la variation de juste valeur positive sera comptabilisée dans un compte de capitaux propres recyclables et la variation négative sera enregistrée en résultat.

Options retenues par BMCE Bank :

Groupe BMCE Bank a opté pour une classification selon l'intention de gestion et la nature des titres.

Le portefeuille Titres se compose comme suit :

- Les titres de participations
- Les titres Trading
- Titres réglementés

Titres de participation

Classification

Ces titres sont classés dans la catégorie « Actifs disponibles à la vente », évalués à la juste valeur.

Valorisation

Titres cotés : la valeur de référence est le dernier cours boursier ;

Titres non cotés : la juste valeur est déterminée suivant des modèles internes.

Dépréciation

Titres cotés : baisse du cours de bourse de 20% sur une période de 6 mois ;

Titres non cotés : selon les indices de dépréciation déterminés pour le suivi du provisionnement.

Titres Trading (SDM)

Classification

L'intention de gestion est définie compte tenu de la gestion future de la salle de marché, l'intention de gestion était, pour le bilan d'ouverture, principalement le « trading » pour la totalité des encours gérés par la salle de marché.

Valorisation

Les titres cotés : la juste valeur correspond au cours boursier ;

Titres non cotés : la juste valeur est déterminée suivant un modèle interne.

Titres réglementés :

Ce portefeuille a été classé autant que titre détenus jusqu'à l'échéance

2.5. Provisions

Provisions collectives

Si une entité détermine qu'il n'existe pas d'indication objective de dépréciation pour un actif financier considéré individuellement, significatif ou non, elle inclut cet actif dans un groupe d'actifs financiers présentant des caractéristiques de risque de crédit similaires et les soumet collectivement à un test de dépréciation.

Indices de dépréciation

Dans le cadre d'un examen collectif, un indice objectif de dépréciation peut se résumer à des événements observables indiquant qu'il existe une diminution mesurable des flux de trésorerie futurs estimés provenant d'un groupe de prêts depuis que ces actifs ont été comptabilisés pour la première fois, et ce bien que cette diminution ne puisse encore être rattachée aux divers prêts composants ce groupe notamment :

- les modifications défavorables de la capacité des emprunteurs faisant partie du groupe ou ;
- une situation économique nationale ou locale corrélée aux défauts de paiement sur les actifs faisant partie du groupe.

Provisions individuelles

Font l'objet d'une provision, toutes les créances présentant, une ou plusieurs indications objectives de dépréciation, les indications d'une dépréciation liées à l'avération d'un risque de crédit suivantes sont proposés par la norme :

- Des difficultés financières importantes de l'émetteur ou du débiteur,
- Une rupture de contrat tel qu'un défaut de paiement des intérêts ou du principal ;
- L'octroi par le prêteur à l'emprunteur, pour des raisons économiques ou juridiques liées aux difficultés financières de l'entreprise, d'une facilité que le prêteur n'aurait pas envisagé en d'autres circonstances ;
- La probabilité croissante de faillite ou autre restructuration de l'emprunteur ;
- La disparition d'un marché actif pour cet actif financier suite à des difficultés financières ou ;
- Des données observables indiquant une diminution évaluable des flux de trésorerie futurs estimés provenant d'un groupe d'actifs financiers depuis la comptabilisation initiale de ces actifs, bien que la diminution ne puisse pas encore être rattachée à chaque actif financier du groupe y compris ;
- Des changements défavorables de la solvabilité des emprunteurs du groupe ; ou
- Une situation économique nationale ou locale corrélées avec les défaillances sur les actifs du groupe



Méthode de provisionnement

La norme IAS 39 ne distingue pas deux méthodologies différentes pour l'évaluation des provisions sur encours « impaired » individuellement ou collectivement. Au contraire, le principe unique à appliquer est de provisionner l'excédent de la valeur comptable des actifs sur leur valeur recouvrable.

La valeur recouvrable se définit comme la valeur actuelle des flux de trésoreries futurs estimés de l'actif (ou du groupe d'actif) actualisés au taux d'intérêt effectif d'origine de l'actif.

La constitution de provisions n'intervient qu'en cas de dégradation observable du niveau de risque du groupe de créances et ayant incidence mesurable sur les flux de trésorerie du groupe constitué.

Compte tenu de la méthodologie d'évaluation des valeurs recouvrables selon les IFRS, les établissements doivent être en mesure d'établir une corrélation entre l'indication objective de dépréciation observée et son incidence sur les flux de trésorerie attendus du portefeuille concerné.

Perte de valeur

Selon le référentiel IFRS, la perte de valeur se mesure comme la différence entre, d'une part, la valeur comptable des créances, d'autre part la valeur recouvrable, celle-ci correspondant à la valeur actuelle des flux de récupération attendus, actualisés en utilisant le taux d'intérêt effectif d'origine de la créance.

Options retenues par BMCE Bank :

Provisions collectives

Seules les pertes avérées sont provisionnées tel que stipulé par la norme. Les pertes attendues ne peuvent faire l'objet d'un provisionnement.

Dans le cadre du traitement de la provision collective, le Groupe BMCE Bank a défini pour son portefeuille clientèle un certain nombre de critères qui permettent d'analyser le comportement des créances, et les catégoriser dans des types d'anomalies qui vont servir à la formation des groupes homogènes.

La méthode utilisée consiste à étudier l'évolution des dossiers classés sous surveillance au cours des exercices antérieurs pour déterminer un taux de passage en contentieux sur la base de séries statistiques. Le taux de provisionnement IFRS, en plus du taux de passage en contentieux sont alors appliqués à l'encours sous surveillances pour la détermination de la provision collective.

Provisions individuelles

Le Groupe a jugé possible et nécessaire d'appliquer le principe de la contagion pour l'identification des encours présentant des indications objectives de dépréciation selon les normes IFRS.

Pour le calcul de l'impact estimé à l'ouverture, le portefeuille de créances en souffrance de la BMCE Bank a été segmenté de la façon suivante :

- « gros dossiers » :

- Revue individuelle par BMCE de chacun des dossiers pour estimer les flux de recouvrement et les positionner dans le temps ;

- La provision en IFRS correspond à la différence entre l'encours débiteur et la somme des recouvrements attendus.

- La population non couverte par les gros dossiers fait l'objet d'un traitement suivant un modèle statistique des flux de recouvrement par année de déclassement.

2.6 Goodwill

Coût d'un regroupement d'entreprise

Le coût d'un regroupement d'entreprises est évalué comme le total des justes valeurs des actifs remis, des passifs encourus ou assumés, et des instruments de capitaux propres émis par l'acquéreur, en échange du contrôle de l'entreprise acquise. Les frais connexes à l'acquisition sont comptabilisés en charges.

Affectation du coût de regroupement d'entreprises aux actifs acquis et aux passifs et passifs éventuels assumés

L'acquéreur doit, à la date d'acquisition, affecter le coût d'un regroupement d'entreprises en comptabilisant les actifs, les passifs et les passifs éventuels identifiables de l'entreprise acquise qui satisfont aux critères de comptabilisation à leur juste valeur respective à cette date. Toute différence entre le coût du regroupement d'entreprises et la part d'intérêt de l'acquéreur dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables est constatée au niveau du Goodwill.

Goodwill

À la date d'acquisition, le Goodwill est comptabilisé à l'actif. Il est initialement évalué à son coût, c'est-à-dire l'excédent du coût du regroupement d'entreprises sur la part d'intérêt de l'acquéreur dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables.

Après sa comptabilisation initiale, le Goodwill doit être évalué à son coût diminué du cumul des pertes de valeur.

Le Goodwill ne peut plus être amorti et un test de dépréciation est appliqué.

Options retenues par la BMCE Bank

- conformément à la norme IFRS 1, la BMCE a choisi de ne pas retraiter les Goodwill existants.
- Les amortissements des Goodwill ne seront plus appliqués.
- Des tests de dépréciation réguliers seront mis en place. Ce test s'appuie sur l'observation régulière (annuelle au minimum) d'indice de perte de valeur.

2.7. Ecarts de Conversion

Les dispositions générales concernant les écarts de conversion contenues dans IAS 21 « Effets de la variation des cours de change » sont les suivantes :

- Les éléments non monétaires, comptabilisés au bilan au coût historique, sont convertis au coût historique.
- Les éléments non monétaires, comptabilisés au bilan en juste valeur, sont convertis au cours en vigueur à la date de l'évaluation de la juste valeur.



- Les éléments monétaires sont convertis au cours de clôture à la date d'évaluation.

- Les éléments de comptes de résultat sont convertis aux cours en vigueur aux dates de réalisation des transactions enregistrées, à l'exception des dotations aux amortissements et aux provisions passées sur éléments non monétaires qui sont convertis au cours historique.

Les différences de change sur éléments monétaires sont comptabilisées en résultat de la période.

Conversion des comptes des entreprises étrangères consolidées

Les éléments d'actif et de passif sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice :

- Les produits et les charges sont convertis aux cours de vigueur en date de chacune des transactions, pour des raisons pratiques, un taux moyen peut être utilisé sauf variations significatives

- Les écarts de conversion constatés sont portés en capitaux propres en distinguant la part revenant aux intérêts minoritaires.

Options retenues par la BMCE Bank

Pour les titres de participation non consolidés, qui seront classés en AFS (actifs disponibles à la vente), les écarts de conversion seront une composante de la juste valeur comptabilisée en capitaux propres.

Le groupe BMCE Bank a considéré que son écart de conversion cumulé à la date de transition est nul pour toutes ses activités étrangères.

Dans ce cas, les conséquences sont les suivantes :

- les écarts ou réserves de conversion sont reclassés, au sein des capitaux propres d'ouverture.

- Les écarts de conversion cumulés antérieurs à la date de transition aux IFRS ne rentrent pas dans la détermination du résultat de cession futur des activités concernées. En cas de cession ultérieure, l'entité ne constatera pas ces écarts en résultat, en revanche, elle constatera en résultat tout écart de conversion né après la date de mise en application des IFRS sur les filiales concernées.

2.8. Provisions pour Risques et Charges

Une provision pour risques et charges est un passif dont l'échéance ou le montant sont incertains.

Un passif est une obligation actuelle de l'entreprise résultant d'évènements passés et dont l'extinction devrait se traduire pour l'entreprise par une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques.

Evaluation

Le montant comptabilisé en provision doit être la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation actuelle à la date de clôture.

La norme IAS 37 prévoit l'actualisation du montant de la provision si l'effet est significatif.

3 critères sont prévus par la norme pour la constitution de la provision pour risques et charges :

- obligation actuelle envers un tiers.

- probabilité de sortie de ressources pour éteindre l'obligation.

- fiabilité de l'évaluation de cette sortie de ressource.

Options retenues par la BMCE Bank

Pour la première application:

- La banque a passé en revue les provisions pour risques et charges répondant aux trois critères cités dès lors que l'impact est significatif

- Concernant les provisions incompatibles, celles-ci ont été reprises par les capitaux propres.

2.9. Crédits Hors Marché

En normes IFRS, la valeur d'entrée d'un prêt est égale à sa juste valeur augmentée des coûts de transactions internes et externes directement attribuables à l'émission du prêt.

La juste valeur est égale :

- au nominal si le taux du prêt est « dans le marché » et en l'absence de coût de transactions ;

- à la somme des flux de trésorerie futurs attendus actualisés au taux de marché ; la différence entre le taux de marché et le taux contractuel du prêt entraîne la constatation d'une décote qui est constatée immédiatement en résultat puis reprise sur la durée de vie du prêt.

Afin de déterminer le caractère « hors marché » d'un prêt émis, il conviendrait de se demander si l'émetteur du prêt a offert des conditions de financement très favorables par rapport à celles généralement pratiquées par la concurrence afin de conquérir un client. Dans l'affirmative, une décote correspondant à la différence entre le taux du marché à l'émission et le taux contractuel est enregistrée en résultat et est amortie sur la durée de vie du prêt via le TIE.

Options retenues par la BMCE

La BMCE a donc déterminée les prêts émis par le groupe à des taux qui peuvent être considérés comme « hors marché »

En l'absence de référence claire de la norme sur la notion de « hors marché », il a été décidé de s'appuyer sur les taux planchers communiqués par Bank Al-Maghrib

2.10. Crédit-Bail

La norme IAS 17 distingue deux types de contrats de crédit-bail :

- les contrats de location financement : ce type de contrat a pour effet de transférer au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété d'un actif. Le transfert de propriété peut intervenir ou non, in fine.

- Un contrat de location est classé en tant que contrat de location simple s'il ne transfère pas au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété.

La norme IAS 17 indique cinq exemples de situations qui conduisent normalement à considérer un contrat comme un contrat de location financement :

- le contrat de location transfère la propriété de l'actif au preneur au terme de la durée du contrat de location ;



- le contrat de location donne au preneur l'option d'acheter l'actif à un prix qui devrait être suffisamment inférieur à sa juste valeur à la date à laquelle l'option peut être levée pour que, dès le commencement du contrat de location, on ait la certitude raisonnable que l'option sera levée.

- La durée du contrat de location couvre la majeure partie de la durée de vie économique de l'actif même s'il n'y a pas transfert de propriété.

- Au commencement du contrat de location, la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location s'élève au moins à la quasi-totalité de la juste valeur de l'actif loué.

- Les actifs loués sont d'une nature tellement spécifique que seul le preneur peut les utiliser sans leur apporter des modifications majeures.

Comptabilisation des contrats de location financement :

- Le bailleur doit comptabiliser dans son bilan les actifs détenus en vertu d'un contrat de location financement et les présenter comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location

- Les paiements reçus doivent être répartis entre la partie en capital considérée comme un amortissement de la créance et la partie en intérêt représentant le paiement d'un taux effectif acquis ou à recevoir.

- les contrats de location opérationnelle (ou contrat de location simple) : ce contrat ne transfère pas au preneur de crédit-bail tous les risques et avantages liés à la propriété.

Comptabilisation des contrats de location opérationnelle :

- les actifs faisant l'objet de contrats de location simple doivent être comptabilisés au bilan du bailleur selon la nature de l'actif ;

- compte de résultat : les revenus locatifs provenant des contrats de location simple doivent être comptabilisés en produits de façon linéaire sur toute la durée du contrat de location à moins qu'une autre base systématique ne soit plus représentative de l'échelonnement dans le temps de la diminution de l'avantage retiré de l'utilisation de l'actif loué

- l'amortissement des actifs loués doit se faire sur une base cohérente avec la politique normalement suivie par le bailleur pour l'amortissement d'actifs similaires et la dotation aux amortissements doit être calculée sur la base indiquée par IAS16 (immobilisations corporelles) et IAS38 (immobilisations incorporelles)

Options retenues par la BMCE

Les entités concernées par l'application de la norme relative au crédit-bail sont Maghrébail, Salafin, Locasom ainsi que certaines filiales de BOA Group

Les contrats portés par Maghrébail, Salafin et les filiales BOA correspondent à la définition de la location-financement. Par contre les contrats portés par Locasom correspondent à la définition de la location simple.

L'essentiel des contrats de crédit-bail du groupe BMCE étant classé en location-financement, le traitement comptable actuellement appliqué dans le cadre des comptes consolidés est conforme aux IFRS. Ainsi, l'impact est nul.

2.11. Avantages au Personnel

Classification des avantages au personnel

Avantages à court terme

Avantages dus les 12 mois suivant la fin de l'exercice pendant lequel les membres du personnel ont rendu les services correspondants. Ils sont à comptabiliser en charges de l'année.

Postérieurs à l'emploi à cotisations définies

L'employeur paye un montant fixe de cotisations à un fonds externe et n'a aucune autre obligation. Les prestations reçues sont déterminées par le cumul des cotisations versées augmentées des éventuels intérêts, ils sont comptabilisés en charges de l'année.

Postérieures à l'emploi à prestations définies

Avantages désignant les avantages postérieurs à l'emploi autres que ceux des régimes à cotisations définies. L'employeur s'engage à verser après le départ des salariés un certain montant d'avantages, quelle que soit la couverture de l'engagement. On comptabilise les provisions constituées.

Avantages à long terme

Avantages qui ne sont pas dus intégralement dans les douze mois suivant la fin de l'exercice pendant lequel les membres du personnel ont rendu les services correspondants. Les provisions sont comptabilisées si l'avantage dépend de l'ancienneté.

Indemnités de fin de contrat de travail

Indemnités de rupture de contrat de travail versées en cas de licenciement ou de plan de départ volontaire. L'entreprise peut constituer des provisions si elle est manifestement engagée à mettre fin au contrat de travail des salariés.

Principes d'évaluation et de comptabilisation des avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies et des autres avantages à long terme

Principes d'évaluation

La méthode d'évaluation est la méthode des unités de crédit projetées avec service proraté. Cette méthode passe par deux phases :

1. une évaluation des droits à termes moyennant des hypothèses actuarielles, les droits à terme correspondant aux cash-flows futurs ;

2. une répartition des droits à terme sur la période d'activité au cours de laquelle la BMCE bénéficie des services de ses employés.



Principes de comptabilisation

Définitions

- valeur actualisée de l'obligation : engagement brut i.e. valeur actuarielle des droits des participants ou dette actuarielle,
- Eléments non reconnus : pertes et gains latents à amortir dans le futur ou éléments non reconnus

Comptabilisation des avantages postérieurs à l'emploi

La provision à constituer est égale à l'engagement net diminué des éléments non reconnus. Ces éléments non reconnus peuvent être de deux natures :

- Dans le cas où la société opte pour la méthode du corridor, les pertes et gains actuariels, qui sont constitués de la différence entre la valeur actualisée de l'obligation réelle à la clôture et la valeur actualisée de l'obligation estimée à la clôture sur la base de la valeur actualisée de l'obligation d'ouverture et des événements de l'exercice ; ils ont deux origines :

i. une modification des hypothèses actuarielles entre l'ouverture et la clôture suite à des événements particuliers de l'exercice ou des modifications de l'environnement économique général : il s'agit des pertes et gains actuariels sur hypothèses ;

ii. une différence entre les prévisions à l'ouverture de comportement socio-économique des salariés ou de comportement de l'environnement général au cours de l'exercice- et traduit dans les hypothèses actuarielles- et la réalité : il s'agit des pertes et gains actuariels d'expérience ;

- les coûts des services passés, qui se constatent lors d'une modification du régime et sont constitués de la variation consécutive de l'engagement à la date de génération de la modification du régime ;

Les éléments non amortis s'amortissent de manière différente :

- le coût des services passés s'amortit linéairement entre la date de modification et la date à laquelle les droits sont acquis.

La règle du corridor consiste à amortir au minima au cours d'un exercice, et sur la durée d'activité résiduelle des participants à la clôture, le montant de pertes ou de gains actuariels non reconnus supérieur en valeur absolue à 10 % du montant de la dette actuarielle à l'ouverture ou du montant des actifs de couverture si ce dernier montant lui est supérieur.

Comptabilisation des autres avantages à long terme

La provision à constituer à chaque clôture est égale à la valeur actuelle de l'obligation

Options retenues par la BMCE Bank

Une provision doit être constituée à chaque clôture égale à la valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations définies évaluées actuariellement selon la méthode des unités de crédit projetées. Cette provision est comptabilisée dans la rubrique « provisions » du passif.

Les avantages au personnel comptabilisés correspondent à

la médaille du travail et l'indemnité de fin de carrière.

Médaille du travail : indemnités versés aux salariés lorsqu'ils atteignent 6 niveaux d'anciennetés compris entre 15 et 14 ans.

Indemnité de fin de carrière : prime octroyé lors du départ en retraite dépendant de son ancienneté, résultant d'accord d'entreprise.

Cependant, aucune provision relative à la couverture médicale postérieure à l'emploi (CMIM) n'a été constatée, en raison de l'indisponibilité des informations nécessaires.

2.12. Crédits Restructurés

Les crédits restructurés incluent les encours ayant subi, en raison des difficultés de la contrepartie, une restructuration entraînant une modification de la rémunération de la banque.

Principe comptable

Lorsqu'un crédit est restructuré du fait de la situation financière d'un débiteur, les flux futurs du crédit sont actualisés au TIE d'origine et la différence entre ce montant et la valeur comptable du crédit est enregistrée immédiatement en coût du risque. Cette décote est réintégrée sur la durée de vie du crédit dans la margé d'intérêt.

Options retenues par la BMCE :

Les dossiers restructurés ont été identifiés par recoupement entre les comptes comptables affectés aux encours consolidés et les fichiers de suivi de la gestion globale des engagements sur la base d'un scope d'encours de supérieurs à 1 MMAD.

Pour chaque dossier, la décote à la date de renégociation a été recalculée sur la base des échéanciers d'origine et des conditions de renégociation.

La décote est calculée comme la différence entre :

- La somme, à la date, de renégociation des flux contractuels initiaux actualisés au TIE
- La somme, à la date, de renégociation des flux contractuels renégociés actualisés au TIE

Pour le bilan d'ouverture, la décote nette d'amortissement est comptabilisée en diminution de l'encours du crédit en contrepartie des capitaux propres, les amortissements seront ensuite comptabilisés en produits en PNB.

En traitement récurrent, les décotes sont comptabilisées en charge au moment de la restructuration.

2.13. Actions Propres

Si une entité rachète ses propres instruments de capitaux propres, ceux-ci doivent être déduits des capitaux propres. Aucun profit ou perte ne doit être comptabilisé dans le résultat lors de l'achat, de la vente, de l'émission ou de l'annulation d'instruments de capitaux propres de l'entité. Les actions propres peuvent être acquises ou détenues par l'entité ou par d'autres membres du groupe consolidé. La contrepartie versée ou reçue doit être comptabilisée directement en capitaux propres.



Les titres d'autocontrôle détenus dans le cadre de plans de stock-options en faveur des salariés doivent, quel que soit le but de leur acquisition, être portés en déduction des capitaux propres consolidés.

Options retenues par la BMCE :

L'ensemble des titres BMCE détenus par les entités du groupe est annulé en moins des capitaux propres.

L'entité impute directement au débit des capitaux propres, nettes de tout avantage d'impôt sur le résultat y afférent, les distributions aux porteurs d'instruments de capitaux propres.

Les coûts de transaction d'une transaction portant sur les capitaux propres, à l'exclusion des coûts d'émission d'un instrument de capitaux propres directement attribuables à l'acquisition d'une entité doivent être comptabilisés en déduction des capitaux propres, nets de tout avantage d'impôt sur le résultat y afférent.

Seule la BMCE Bank Maroc est concernée par l'application de cette norme.

2.14. Taux d'Intérêt Effectif

L'IAS 39 définit le taux d'intérêt effectif comme étant le taux qui égalise les cashs flows futurs estimés actualisés et la valeur comptable initiale du prêt, la valeur initiale intégrant les produits et les coûts de transaction.

Coûts et commissions à intégrer dans le calcul du TIE

Coûts :

Les coûts à étaler via le TIE correspondent selon la norme IAS 39 aux coûts de transaction.

Ces derniers sont les coûts marginaux directement imputables à l'acquisition, à l'émission ou à la sortie d'un actif ou d'un passif financier.

Commissions :

L'IAS 18 distingue 3 catégories de commissions selon leur finalité :

Les commissions faisant partie intégrante du rendement effectif global

- Les commissions d'octroi reçus
- Les commissions d'engagements reçus

Les commissions acquises à mesure que des services sont fournis

Les commissions acquises pour l'exécution d'un acte important

Principes comptables

Les prêts émis sont comptabilisés au coût amorti à l'aide du Taux d'Intérêt Effectif.

Options retenues par la BMCE Bank :

L'analyse a montré que les coûts et commissions sont peu significatifs, il a été décidé par conséquent de ne pas les étaler pour la FTA. Par ailleurs, un suivi régulier des coûts et produits de transactions devra être effectué pour s'assurer de leur caractère non significatif.

En fonction de l'importance significative, le Groupe étale ou non les coûts et produits de transactions pour les crédits à plus d'un an. Les crédits à moins d'un an sont maintenus au coût historique.

2.15. Dépôts de la Clientèle

Principes comptables

Evaluation initiale

Lors de la comptabilisation initiale d'un passif financier, une entité doit l'évaluer à sa juste valeur majorée, dans le cas d'un passif financier qui n'est pas à la juste valeur par le biais du compte de résultat, des coûts de transaction directement imputable à l'acquisition ou à l'émission du passif financier.

Evaluation ultérieure

Après la comptabilisation initiale, une entité doit évaluer un actif financier au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, sauf :

Les passifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat

Les passifs financiers qui surviennent quand un transfert d'actif financier ne répond pas aux conditions de décomptabilisation ou quand il est comptabilisé selon l'approche de l'implication continue.

Options retenues par la BMCE Bank :

- Actuellement, le Groupe classe tous les dépôts dans la catégorie des autres passifs financiers, aucun n'est classé dans la catégorie « passifs financiers détenus à des fins de transaction ».
- Les dépôts de la BMCE Bank sont systématiquement d'une durée maximale d'un an. De ce fait, la position retenue a été de considérer que l'impact du calcul d'une décote et son étalement sur la durée de dépôt était non significatif.
- Aucun élément à intégrer au calcul n'a été identifié concernant les dépôts, qu'ils fassent partie du stock ou de la nouvelle production. A ce stade, le TIE est donc le taux facial du dépôt.
- Aucun retraitement n'a été prévu pour les comptes à vue et les comptes sur carnets.
- Pour les avances sur dépôts rémunérés, celles-ci doivent être constatés en prêts et créances et traitées en tant que tel.

2.16. Impôts Différés

«Les impôts différés sont comptabilisés lorsqu'existent des différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et passifs du bilan et leurs valeurs fiscales».

Un impôt différé actif correspond à un impôt à récupérer dans le futur

Un impôt différé passif correspond à un impôt différé à payer.



Les options retenues par BMCE Bank :

Le Groupe a opté pour l'appréciation de la probabilité de récupération des actifs d'impôt différé.

Les ID dont la probabilité de recouvrement est incertaine ne sont pas activés. La probabilité de recouvrement peut être appréhendée par els business plan des sociétés concernées.

Par ailleurs, en IFRS, l'expression « recouvrement probable » devrait être interprétée comme signifiant un « recouvrement plus probable qu'improbable » ce qui pourrait donner lieu, dans certains cas, à la comptabilisation de davantage d'impôts différés actifs qu'en principes comptables, où cette expression st souvent interprétée comme supposant un fort degré de probabilité.

2.17. Dérivés

Un dérivé est un instrument financier (ferme ou optionnel) qui varie en fonction de la valeur d'un sous-jacent tel que les taux d'intérêts, le cours d'une action, d'une matière première... Ce sont généralement des instruments avec effet de levier important et une mise de départ faible. Les instruments dérivés usuels sont les swap, les options et les ventes à terme.

Les dérivés (swap, options...) sont comptabilisés au bilan à la juste valeur. A chaque date d'arrêté, ils sont réévalués au bilan à leur valeur de marché. Les variations de juste valeur sont constatées en résultat.

Options retenus par le groupe BMCE :

Les analyses menées en interne ont conduit de conclure à l'absence d'opérations de couverture réalisées par le groupe BMCE.

2.18. Paiements Fondé sur des Actions

Il des transactions dont le paiement est fondé sur des actions et qui sont réglées en instruments de capitaux propres en contrepartie des biens ou des services reçus par l'entreprise. Le paiement peut aussi être conclut par l'équivalent des instruments de capitaux propres émis.

Courant l'exercice 2010, BMCE BANK à procéder à une augmentation de capital par apport en numéraire réservée au personnel du Groupe BMCE BANK.

Une charge a été constaté dans les comptes consolidés en tenant compte des modalités de cette offre et des exigences des normes IFRS 2 et IAS 39.

BILAN IFRS



ACTIF	NOTES	juin 12	Déc 11
Valeurs en caisse, Banques Centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		7 456 159	6 391 958
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	5.1	32 108 242	31 732 316
Instruments dérivés de couverture		-	-
Actifs financiers disponibles à la vente	5.2	2 771 192	2 330 377
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés	5.3	17 706 162	23 822 680
Prêts et créances sur la clientèle	5.4	129 143 841	121 342 658
Ecart de réévaluation actif des portefeuilles couverts en taux		-	-
Placements détenus jusqu'à leur échéance	5.6	10 097 987	9 590 911
Actifs d'impôt exigible	5.7	272 847	408 979
Actifs d'impôt différé	5.7	377 969	321 084
Comptes de régularisation et autres actifs	5.8	4 493 249	4 559 041
Actifs non courants destinés à être cédés		-	-
Participations dans des entreprises mises en équivalence	5.9	410 735	399 358
Immeubles de placement	5.10	622 576	547 099
Immobilisations corporelles	5.10	5 142 512	5 064 126
Immobilisations incorporelles	5.10	707 297	645 081
Ecarts d'acquisition	5.11	945 046	832 470
TOTAL ACTIF		212 255 814	207 988 138

(En milliers de DH)

PASSIF	NOTES	juin 12	Déc 11
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		66 599	-
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	5.1	13 106	1 752
Instruments dérivés de couverture		-	-
Dettes envers les Etablissements de crédit et assimilés	5.3	30 557 789	24 848 609
Dettes envers la clientèle	5.4	134 905 932	139 152 010
Titres de créance émis	5.5	12 584 898	12 008 860
Ecart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux		-	-
Passifs d'impôt courant	5.7	163 954	324 592
Passifs d'impôt différé	5.7	967 348	934 127
Comptes de régularisation et autres passifs	5.8	11 869 261	8 971 070
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés		-	-
Provisions techniques des contrats d'assurance		-	-
Provisions pour risques et charges	5.12	457 274	457 440
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie		-	-
Dettes subordonnées	5.5	4 802 100	4 904 381
Capitaux propres			
Capitaux propres part du groupe		12 157 697	12 428 604
Capital et réserves liées		10 482 463	10 451 134
Réserves consolidées		1 215 628	1 045 085
Gains ou pertes latents ou différés		99 417	82 186
Résultat net de l'exercice		360 189	850 199
Intérêts minoritaires		3 709 856	3 956 693
TOTAL PASSIF IFRS		212 255 814	207 988 138

(En milliers de DH)

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES IFRS



	NOTES	juin 12	Juin 11
Intérêts et produits assimilés		5 038 703	4 564 397
Intérêts et charges assimilés		-2 275 228	-1 980 890
MARGE D'INTERÊTS	2.1	2 763 475	2 583 507
Commissions perçues		915 761	801 684
Commissions servies		-143 418	-156 155
MARGE SUR COMMISSIONS	2.2	772 343	645 529
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	2.3	486 866	504 984
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	2.4	137 140	171 430
RESULTAT DES ACTIVITES DE MARCHÉ		624 006	676 414
Produits des autres activités	2.5	378 421	310 642
Charges des autres activités	2.5	-158 318	-160 427
PRODUIT NET BANCAIRE		4 379 927	4 055 665
Charges générales d'exploitation		-2 328 814	-2 187 805
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles		-274 995	-237 065
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION		1 776 118	1 630 795
Coût du risque	2.6	-1 046 198	-506 319
RESULTAT D'EXPLOITATION		729 920	1 124 476
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence		31 916	30 842
Gains ou pertes nets sur autres actifs	2.7	-16 921	-5 649
Variations de valeurs des écarts d'acquisition		-	-
RESULTAT AVANT IMPÔTS		744 915	1 149 669
Impôts sur les bénéfices	2.8	-219 803	-365 161
RESULTAT NET		525 112	784 508
Résultat hors groupe		164 923	267 610
RESULTAT NET PART DU GROUPE		360 189	516 898

(en milliers de DH)

ÉTAT DU RÉSULTAT NET ET DES GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES

	juin 12	Déc 11
Résultat net	525 112	1 507 754
Écart de conversion	-1 936	-2 911
Réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente	82 378	65 433
Réévaluation des instruments dérivés de couverture		
Réévaluation des immobilisations		
Écarts actuariels sur les régimes à prestations définies		
Quote part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entreprises MEE		
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	80 442	62 522
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	605 554	1 570 276
Part du groupe	459 606	932 386
Part des intérêts minoritaires	145 948	637 890

(En milliers de DH)

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES



	Capital	Réserves liées au capital	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	Gains ou pertes latents ou différés	Capitaux propres part Groupe	Intérêts minoritaires	Total
Capitaux propres clôture 31.12.2010	1 719 514	8 719 711	0	1 972 189	-20 979	12 390 435	3 428 530	15 818 965
Changement de méthodes comptables								
Capitaux propres clôture 31.12.2010 corrigés	1 719 514	8 719 711	0	1 972 189	-20 979	12 390 435	3 428 530	15 818 965
Opérations sur capital		11 909		-36 548		-24 639	276 523	251 884
Paiements fondés sur des actions						0		0
Opérations sur actions propres						0	0	0
Dividendes				-510 486		-510 486	-242 559	-753 045
Résultat de l'exercice				850 199		850 199	657 555	1 507 754
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions (A)						0		0
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat (B)				-8 029	103 165	95 136	-19 665	75 471
Ecarts de conversion : variations et transferts en résultat (C)				23 758		23 758	-23 169	589
Gains ou pertes latents ou différés (A) + (B) + (C)	0	0	0	15 729	103 165	118 894	-42 834	76 060
Variation de périmètre				-177 271		-177 271	-120 522	-297 793
Divers				-218 528		-218 528		-218 528
Capitaux propres clôture 31.12.2011	1 719 514	8 731 620	0	1 895 284	82 186	12 428 604	3 956 693	16 385 297
Changement de méthodes comptables								
Capitaux propres clôture 31.12.2011 corrigés	1 719 514	8 731 620	0	1 895 284	82 186	12 428 604	3 956 693	16 385 297
Opérations sur capital		31 329		-31 329		0	104 367	104 367
Paiements fondés sur des actions						0		0
Opérations sur actions propres						0		0
Dividendes				-558 833		-558 833	-331 168	-890 001
Résultat de l'exercice				360 189		360 189	164 923	525 112
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions (E)						0		0
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat (F)				22 776	17 231	40 007	-18 976	21 031
Ecarts de conversion : variations et transferts en résultat (G)				-25 757		-25 757	-9 698	-35 455
Gains ou pertes latents ou différés (D) + (E) + (F)	0	0	0	-2 981	17 231	14 250	-28 674	-14 424
Variation de périmètre				-86 513		-86 513	-156 285	-242 798
Divers				0		0		0
Capitaux propres clôture 30.06.2012	1 719 514	8 762 949	0	1 575 817	99 417	12 157 697	3 709 856	15 867 553

(en milliers de DH)

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE AU 30/06/2012



	Jun-12	déc-11	juin-11
Résultat avant impôts	744 915	2 181 527	1 149 669
+/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	1 483 097	2 963 886	1 452 860
+/- Dotations nettes pour dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations	0	0	
+/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	29 606	165 026	59 844
+/- Dotations nettes aux provisions	939 009	659 723	409 554
+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	-31 916	-44 591	-30 751
+/- Perte nette/(gain net) des activités d'investissement	-420 746	-1 465 434	-782 925
+/- Perte nette/(gain net) des activités de financement	0	0	
+/- Autres mouvements	-116 826	95 910	-210 941
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	1 882 224	2 374 520	897 641
+/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés	9 530 466	10 723 883	5 485 976
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	-14 115 328	-10 060 593	-2 892 407
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	-423 774	-3 805 482	-3 650 681
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	2 931 019	-28 000	711
- Impôts versés	-271 580	-626 156	-330 743
Diminution/(augmentation) nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles	-2 349 197	-3 796 348	-1 387 144
Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle	277 942	759 699	660 166
+/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations	-435 023	-1 090 685	-468 704
+/- Flux liés aux immeubles de placement	-284	-177	-26
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-555 044	-1 298 024	-542 222
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-990 351	-2 388 886	-1 010 952
+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	-893 348	-339 866	-258 385
+/- Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	519 848	703 344	-1 088 137
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	-373 500	363 478	-1 346 522
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie	-6 490	-30 074	41 524
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	-1 092 399	-1 295 783	-1 655 784
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	10 638 001	11 933 784	11 933 784
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	6 391 958	8 033 096	8 033 096
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	4 246 043	3 900 688	3 900 688
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	9 545 602	10 638 001	10 278 000
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	7 389 560	6 391 958	5 245 559
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	2 156 042	4 246 043	5 032 441
Variation de la trésorerie nette	-1 092 399	-1 295 783	-1 655 784

(En milliers de DH)

2. NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT AU 30/06/2012



2.1 - MARGE D'INTÉRÊTS

	Juin-12			Juin-11		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Opérations avec la clientèle	4 169 163	1 431 331	2 737 832	3 729 168	1 363 180	2 365 988
Comptes et prêts/emprunts	3 885 914	1 370 905	2 515 009	3 393 255	1 267 980	2 125 275
Opérations de pensions		60 426	-60 426		95 200	-95 200
Opérations de location-financement	283 249		283 249	335 913		335 913
Opérations interbancaires	367 242	475 612	-108 370	366 223	269 171	97 052
Comptes et prêts/emprunts	247 338	450 006	-202 668	278 747	250 620	28 127
Opérations de pensions	119 904	25 606	94 298	87 476	18 551	68 925
Emprunts émis par le Groupe	0	0	0	0	0	0
Instruments de couverture de résultats futurs	0	0	0	0	0	0
Instruments de couverture des portefeuilles couverts en taux	0	0	0	0	0	0
Portefeuille de transactions	413 959	368 285	45 674	362 630	348 539	14 091
Titres à revenu fixe	413 959	257 391	156 568	362 630	233 547	129 083
Opérations de pensions			0			0
Prêts/emprunts			0			0
Dettes représentées par un titre	0	110 894	-110 894	0	114 992	-114 992
Actifs disponibles à la vente			0			0
Actifs détenus jusqu'à échéance	88 339		88 339	106 376		106 376
TOTAL DES PRODUITS ET CHARGES D'INTERETS OU ASSIMILES	5 038 703	2 275 228	2 763 475	4 564 397	1 980 890	2 583 507

(En milliers de DH)

2.2 - COMMISSIONS NETTES

	Produits	Charges	Net
Commissions nettes sur opérations	327 420	90 282	237 138
Avec les établissements de crédit			-
Avec la clientèle	131 015		131 015
Sur titres	71 424	65 733	5 691
De change	124 981	24 549	100 432
Sur instruments financiers à terme et autres opérations hors bilan			-
Prestation de services bancaires et financiers	588 341	53 136	535 205
Produits nets de gestion d'OPCVM			-
Produits nets sur moyen de paiement	122 877	18 725	104 152
Assurance			-
Autres	465 464	34 411	431 053
PRODUITS NETS DE COMMISSIONS	915 761	143 418	772 343

(En milliers de DH)

2.3 - GAINS NETS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS ÉVALUÉS EN VALEUR DE MARCHÉ PAR RÉSULTAT

	Juin 12			Juin 11		
	Portefeuille de transactions	Portefeuille évalué en valeur de marché sur option	Total	Portefeuille de transactions	Portefeuille évalué en valeur de marché sur option	Total
Titres à revenu fixe et variable	521 017		521 017	493 359		493 359
Instruments financiers dérivés	-34 151		-34 151	11 625		11 625
Opérations de pension						
Prêts						
Emprunts						
Réévaluation des portefeuilles couverts en taux						
Réévaluation des positions de change						
TOTAL	486 866	-	486 866	504 984	-	504 984

(En milliers de DH)



2.4 - GAINS NETS SUR ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES À LA VENTE

	Jun 12	Jun 11
Titres à revenu fixe	0	0
Plus ou moins values de cession		
Actions et autres titres à revenu variable	137 140	171 430
Produits de dividendes	154 903	182 918
Charges de dépréciation	-17 708	-13 820
Plus-values nettes de cession	-55	2 332
TOTAL	137 140	171 430

(En milliers de DH)

2.5 - PRODUITS ET CHARGES DES AUTRES ACTIVITÉS

	Jun 12			Jun 11		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Produits nets de l'activité d'assurance			0			0
Produits nets des immeubles de placement	0	0	0	0	0	0
Produits nets des immobilisations en location simple	118 746	44 571	74 175	108 564	45 940	62 624
Produits nets de l'activité de promotion immobilière	0	0	0	0	0	0
Autres produits et charges	259 675	113 747	145 928	202 078	114 487	87 591
TOTAL NET DES PRODUITS ET CHARGES DES AUTRES ACTIVITES	378 421	158 318	220 103	310 642	160 427	150 215

(En milliers de DH)

2.6 - COÛT DU RISQUE DE LA PÉRIODE

	Jun-12	Jun-11
Dotations aux provisions	-1 213 013	-669 449
Provisions pour dépréciation des prêts et créances	-1 148 597	-609 001
Provisions pour dépréciations des titres détenus jusqu'à l'échéance (hors risque de taux)		
Provisions engagements par signature	-1 423	-56
Autres provisions pour risques et charges	-62 993	-60 392
Reprises de provisions	180 243	177 849
Reprises de provisions pour dépréciation des prêts et créances	110 697	151 243
Reprises de provisions pour dépréciations des titres détenus jusqu'à l'échéance (hors risque de taux)		
Reprises de provisions engagements par signature	823	191
Reprises des autres provisions pour risques et charges	68 723	26 415
Variation des provisions	-13 428	-14 719
Pertes pour risque de contrepartie des actifs financiers disponibles à la vente (titres à revenus fixes)		
Pertes pour risque de contrepartie des actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance		
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables non provisionnées		
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables provisionnées	-13 428	-17 713
Décote sur les produits restructurés		
Récupérations sur prêts et créances amorties	0	2 994
Pertes sur engagement par signature		
Autres pertes		
COÛT DU RISQUE	-1 046 198	-506 319

(En milliers de DH)



2.7 - GAINS ET PERTES NETS SUR LES AUTRES ACTIFS

	Juin 12	Juin 11
Immobilisations corporelles et incorporelles d'exploitation	0	0
Plus-values de cession		
Moins-value de cession		
Titres de capitaux propres consolidés	0	0
Plus-values de cession	0	0
Moins-value de cession	0	0
Autres	-16 921	-5 649
GAINS OU PERTES SUR AUTRES ACTIFS	-16 921	-5 649

(En milliers de DH)

2.8 - IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES

2.8.1 - IMPÔTS COURANTS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS

	Juin 12	Déc 11
Impôts courants	272 847	408 979
Impôts différés	377 969	321 084
Actifs d'impôts courants et différés	650 816	730 063
Impôts courants	163 954	324 592
Impôts différés	967 348	934 127
Passifs d'impôts courants et différés	1 131 302	1 258 719

(En milliers de DH)

2.8.2 - CHARGE NETTE DE L'IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES

	Juin 12	Juin 11
Charge d'impôts courants	-253 269	-308 536
Charge nette d'impôts différés de l'exercice	33 466	-56 625
CHARGES NETTE DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES	-219 803	-365 161

(En milliers de DH)

2.8.3 - TAUX EFFECTIF D'IMPÔT

	Juin 12	Juin 11
Résultat net	525 112	784 508
Charges d'impôt sur les bénéfices	-219 803	-365 161
TAUX D'IMPOT EFFECTIF MOYEN	-41,9%	-46,5%

(En milliers de DH)

ANALYSE DU TAUX EFFECTIF D'IMPÔT

	Juin 12	Juin 11
Taux d'impôt en vigueur	37,0%	37,0%
Différentiel de taux d'imposition des entités étrangères		
Imposition forfaitaire		
Différences permanentes		
Changement de taux		
Déficit reportable		5,0%
Autres éléments	4,9%	4,5%
TAUX D'IMPOT EFFECTIF MOYEN	41,9%	46,5%

3 - INFORMATIONS SECTORIELLES



3.1 - INFORMATIONS GÉNÉRALES

L'information comptable et financière au sein du groupe BMCE Bank est déclinée en quatre pôle d'activité :

- Banque au Maroc : BMCE Bank Activité Maroc, BMCE Bank Off Shore
- Gestion d'actif : BMCE Capital, BMCE Capital Bourse, BMCE Capital Gestion, Casablanca Finance Market
- Services Financiers Spécialisés : Salafin, Mghrèbail, Maroc Factoring, Acmar, RM Expert
- Activités à l'International : BMCE International (Madrid), Banque de développement du Mali, La congolaise de Banque, BBI, Bank Of Africa,

3.2 - INFORMATIONS PAR SECTEUR OPÉRATIONNEL

3.2.1 RÉSULTAT PAR SECTEUR OPÉRATIONNEL

	BANQUE AU MAROC	GESTION D'ACTIF	SERVICES FINANCIERS SPECIALISES	AUTRES ACTIVITES	ACTIVITES INTERNATIONALES	TOTAL
Marge d'Intérêt	1 369 286	6 216	271 072	-2 887	1 119 788	2 763 475
Marge sur commission	331 716	51 835	75 691	0	313 101	772 343
Produit net bancaire	1 930 410	84 715	277 360	72 796	2 014 646	4 379 927
Charges générales d'exploitation et dotations aux amortissements	-1 201 970	-94 031	-77 832	-38 460	-1 191 516	(2 603 809)
Résultat Brut d'exploitation	728 440	-9 316	199 528	34 336	823 130	1 776 118
Charge ou Produit d'impôt sur le résultat	-135 691	-9 858	-41 820	-4 483	-27 951	(219 803)
Résultat Net Part du groupe	156 373	11 502	48 271	18 482	125 561	360 189

(En milliers de DH)

3.2.2 ACTIFS ET PASSIFS PAR SECTEUR OPÉRATIONNEL

	BANQUE AU MAROC	GESTION D'ACTIF	SERVICES FINANCIERS SPECIALISES	AUTRES ACTIVITES	ACTIVITES INTERNATIONALES	TOTAL
TOTAL BILAN	144 665 317	346 190	13 516 923	161 859	53 565 525	212 255 814
ELEMENTS D'ACTIF						
Actifs disponibles à la vente	1 306 137	109 271	15 817	18 159	1 321 808	2 771 192
Prêts et créances sur la clientèle	88 814 494	634	12 405 816	0	27 922 897	129 143 841
Placements détenus jusqu'à échéance	1 816 960	0	27	0	8 281 000	10 097 987
ELEMENTS DU PASSIF						
Dettes envers la clientèle	93 646 697	0	1 069 357	0	40 189 878	134 905 932
Fonds propres	11 891 657	75 095	1 106 401	-99 182	2 893 582	15 867 553

(En milliers de DH)

	MAROC	EUROPE	Afrique Subsaharienne	TOTAL
TOTAL BILAN	158 690 289	4 579 583	48 985 942	212 255 814
PNB	2 365 281	187 870	1 826 776	4 379 927

(En milliers de DH)



4.1. DISPOSITIF DE GESTION DES RISQUES

4.1.1. Typologie des Risques

4.1.1.1. Risque de crédit

Inhérent à l'activité bancaire, le risque de crédit est le risque de non remboursement par des clients de leurs obligations envers la Banque en intégralité et dans les délais impartis, et qui pourrait entraîner une perte financière pour la Banque. C'est la catégorie de risque la plus large et qui peut être corrélée à d'autres catégories de risques.

4.1.1.2. Risque de Marché

Le risque de marché est le risque de perte provoqué par l'évolution défavorable des facteurs de marché, tels que les taux de change, les taux d'intérêt, les cours des actions, des OPCVM ... Il est aussi lié au risque de règlement/livraison qui peut être décrit ainsi :

Le Risque de Pré-Livraison : le risque de pré-livraison (Presettlement Risk ou PSR) est le risque qu'un client, avec qui la Banque a établi un contrat, n'honore pas ses obligations contractuelles avant le terme du contrat. Le PSR est calculé en termes de coût économique de remplacement dudit contrat par un autre sur la base du Mark to Market.

Le Risque de Livraison : le risque de livraison survient lors d'un échange simultané de valeurs avec une contrepartie pour la même date de valeur, quand la Banque n'est pas en mesure de vérifier si ledit paiement a effectivement eu lieu alors qu'elle a déjà initié le transfert de son côté.

4.1.1.3. Risque global de liquidité et de Taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt réside dans la vulnérabilité de la situation financière d'un établissement à une évolution défavorable des taux d'intérêt.

Le risque de liquidité est défini comme étant le risque pour l'établissement de ne pas pouvoir s'acquitter, dans des conditions normales, de ses engagements à leur échéance.

4.1.1.4. Risques opérationnels

Le risque opérationnel est défini comme étant le risque de pertes résultant de carences ou de défauts attribuables à des procédures, personnels et systèmes internes ou à des événements extérieurs. Cette définition inclut le risque juridique, mais exclut les risques stratégiques et de réputation.

4.1.1.5. Autres risques :

Le risque de participations en actions :

Ce risque a lieu lorsque BMCE Bank investit, maintient en portefeuille, ou acquiert des participations en capital ou quasicapital dans des entités autres que ses propres filiales. Ces participations peuvent comprendre des actions régulières, des actions préférentielles, des instruments dérivés, des warrants, des options ou des futures sur actions.

Risque pays :

Le risque pays comprend le risque politique ainsi que le risque de transfert. Le risque politique provient généralement d'une action du gouvernement d'un pays, telle que la nationalisation ou l'expropriation, ou d'événements

indépendants tels qu'une guerre ou une révolution, qui affectent la capacité des clients à honorer leurs obligations.

Le risque de transfert se définit comme le risque qu'un client résident ne puisse pas acquérir des devises dans son pays afin qu'il puisse honorer ses engagements à l'étranger.

Le dispositif de gestion du risque pays repose sur les axes suivant :

- Identification du Risque Pays
- Calcul de l'exposition par pays et consolidation
- Élaboration de la Notation interne et Fiche Pays
- Allocation des Limites Pays
- Reporting et alertes
- Provisionnement

4.1.2. Organisation de la gestion des risques :

4.1.2.1. Les Instances relevant du Dispositif de Contrôle

La BMCE Bank dispose d'un Contrôle Général Groupe qui est mandaté pour diligenter des missions d'inspection et d'audit dans les différentes entités opérationnelles aussi bien au Maroc qu'à l'étranger.

4.1.2.2. Le Pôle Risques Groupe

La mission du Pôle Risques Groupe est de parvenir à la maîtrise des risques de crédit, de marché et opérationnels en contribuant activement à :

- ▣ La définition de la politique des risques du Groupe BMCE Bank ;
- ▣ La mise en place d'un système de contrôle des risques liés aux crédits, aux opérations de marchés et aux risques opérationnels ;
- ▣ La définition et la gestion des processus de prise et de suivi des engagements.

Le Pôle Risques Groupe est composé de deux entités :

- ▣ La Direction Management des Risques Groupe assure pour l'ensemble du Groupe BMCE Bank, la surveillance des risques (crédit, marché et opérationnels) supportés par les entités du Groupe ;
- ▣ La Direction Analyse et Suivi des Engagements étudie les modalités d'octroi de lignes de crédit pour les clients de BMCE Bank.

4.1.3. Les instances de Gouvernance

4.1.3.1. Comités d'Audit et de Contrôle Interne

Le «Comité d'Audit et de Contrôle Interne» (CACI) est une instance de gouvernance créée au sein de la Banque et relevant directement de son Conseil d'Administration. Sa mission est d'assurer un contrôle de 3ème niveau à travers les structures de la Banque. En d'autres termes, le CACI :

- ▣ Apprécie la pertinence et la permanence des méthodes comptables appliquées,
- ▣ Contrôle l'existence, l'adéquation et l'application des procédures internes ainsi que les dispositifs de mesure, de maîtrise et de surveillance suffisants des risques bancaires et ratios prudentiels,



- Examine les comptes sociaux et consolidés avant leur soumission au Conseil d'Administration, tout en veillant à la qualité de l'information délivrée aux actionnaires.

A cet égard, le Comité s'assure en permanence de la poursuite et de la réalisation de l'ensemble des objectifs et missions ci-dessous définis :

- Vérification des opérations et des procédures internes ;
- Mesure, maîtrise et surveillance des risques ;
- Vérification de la fiabilité de la collecte, du traitement, de la diffusion et de la conservation des données comptables ;
- Circulation efficace de la documentation et de l'information tant au plan interne qu'externe ;
- Evaluation de la cohérence et de l'adéquation des dispositifs de contrôle mis en place ;
- Evaluation de la pertinence des mesures correctrices proposées ou mises en œuvre ;
- S'assurer de la conformité de la comptabilité et de la cohérence des systèmes de contrôle interne au niveau de chaque entité ayant une vocation financière appartenant au Groupe ;
- Examen des comptes sociaux et consolidés avant leur soumission au Conseil d'Administration ;
- Elaboration du rapport annuel de l'activité et des résultats du contrôle interne qui est soumis à l'examen du Conseil d'Administration ;
- Information, au moins deux fois l'an, du Conseil d'Administration relativement aux encours des créances en souffrance, aux résultats des démarches amiables ou judiciaires entreprises, de même qu'aux encours des créances restructurées et de l'évolution de leur remboursement ;
- Veiller à la qualité de l'information délivrée aux Actionnaires.

Par ailleurs, le Conseil d'Administration a institué en juillet 2007, en son sein le CACI Groupe, instance créée au sein de la Banque, de ses filiales et autres entités intégrées dans le périmètre de consolidation.

Sa mission est d'assurer un contrôle de l'intégrité des comptes, du respect des obligations légales et réglementaires à travers les structures de la Banque et de ses filiales au Maroc et à l'étranger.

Les missions du CACI Groupe rejoignent celles du CACI Banque, élargies aux entités du périmètre de consolidation, outre (i) l'examen des propositions de nomination ou de renouvellement des Commissaires aux Comptes des entités du Groupe en analysant leur programme d'intervention, les résultats de leurs vérifications, leurs recommandations ainsi que les mesures correctrices proposées ou mises en œuvre et (ii) la possibilité de solliciter la réalisation de tout audit interne ou externe qu'il juge nécessaire.

4.1.3.2. Le Comité de Surveillance des Grands Risques

Le Comité de Surveillance des Grands Risques est issu du Comité d'Audit et de Contrôle Interne. Il regroupe les Administrateurs non exécutifs (membres du CACI). La périodicité de ses réunions est trimestrielle. Dans le cadre des prérogatives qui lui sont dévolues, le Comité :

- Evalue et émet des recommandations sur la qualité des risques ;
- S'assure du respect des normes de gestion et des procédures internes fixées par les organes compétents en matière des risques de crédit ;
- Surveille les limites des risques de crédit (sectoriels, grands risques...).

4.1.3.3. Le Comité de Direction Générale

Le Comité de Direction Générale est présidé par l'Administrateur Directeur Général Délégué auprès de la Présidence, et regroupe l'Administrateur Directeur Général Délégué en charge du Remedial Management, les Directeurs Généraux Délégués, le Conseiller auprès de la Direction Générale et le Contrôleur Général. Les Membres associés sont le Président du Directoire de BMCE Capital et les autres Directeurs Généraux Adjoins de BMCE Bank. Ce Comité, dont la périodicité de ses réunions est hebdomadaire, a pour prérogatives :

Pilotage de l'activité

- Pilote l'élaboration du plan stratégique de la Banque en cohérence avec les décisions du Comité stratégique Groupe et assure le suivi de sa mise en œuvre ;
- Impulse et examine l'avancement du déploiement des grands projets transversaux impactant le fonctionnement et le développement de la Banque ;
- Traduit le plan stratégique en objectifs budgétaires clairs pour les entités de la Banque ;
- Valide les budgets annuels, suit l'allocation et veille à l'optimisation des ressources des entités de la Banque ;
- Surveille la réalisation effective du plan budgétaire de la Banque et de chacune de ses entités et, s'assure de la mise en place d'actions correctives en cas d'écart ;
- Décide de la politique de tarification des produits et services, tout en veillant à la rentabilité des métiers ;
- Evalue les opportunités de lancement de nouvelles activités ou produits et services et, en assure le suivi de mise en œuvre ;
- Arbitre les questions opérationnelles relevant des Pôles, Directions et des Comités internes dont il fixe les objectifs ;
- Veille à l'efficacité de l'organisation en mettant en œuvre les actions nécessaires relatives aux ressources humaines, à l'organisation, à l'informatique, à la logistique et à la sécurité qui concourent au développement de la Banque ;

Contrôle interne, audit & gestion des risques

- Formule les orientations en termes de politique de risque de la Banque et s'assure de l'alignement avec la politique de risque Groupe ;
- Fixe et suit, sur proposition de l'entité en charge de la gestion des risques, les limites et niveaux de risques agrégés pour chacun des métiers de la Banque ;
- S'assure du respect des ratios réglementaires, de la réglementation en matière de risques et de l'efficacité du contrôle interne ;



Ressources humaines

- ▣ Examine la politique de rémunération, de formation, de mobilité et de recrutement du personnel de la Banque ;
- ▣ S'assure de l'adéquation entre les priorités opérationnelles et les politiques de recrutement et de formation ;
- ▣ Suit la gestion des carrières des hauts potentiels de la Banque ;

Autres prérogatives

- ▣ Veille à une politique de communication commerciale, institutionnelle et financière cohérente ;
- ▣ Arbitre les éventuels conflits d'intérêts et l'ensemble des dossiers non résolus relevant de la compétence des entités de la Banque et des comités internes ;
- ▣ Propose au Comité Stratégique Groupe des axes de développement de la Banque.

4.1.3.4. Les Comités de crédit

Comité de crédit sénior

Il est présidé par le Président Directeur Général de la Banque et vice-présidé par l'ADG Délégué auprès de la Présidence. Il est spécialisé par marchés à travers la mise en place de deux comités, l'un en charge de l'Entreprise et la Grande Entreprise et l'autre des Particuliers & Professionnels qui se réunissent deux fois par semaine et regroupent les seniors managers de la Banque.

Le Comité de Crédit Régional

Le Comité de Crédit Régional (CCR) est tenu une fois par semaine. Les dates de tenue du CCR sont décidées par le Directeur Régional de chaque Région, communiquées à l'ensemble des membres et respectées.

4.1.3.5. Comité de déclassement

Dans le cadre du suivi du portefeuille, le Comité de déclassement (normal et restreint) se réunit mensuellement afin d'examiner les comptes en anomalies.

Des comités de recouvrement et comptes en anomalie ont été instaurés en régions et se réunissent mensuellement.

4.1.3.6. Le Comité Risques Groupe

Le Comité des Risques Groupe s'assure de l'efficacité du dispositif de pilotage des risques du Groupe BMCE Bank et de son adéquation avec la politique de gestion des risques définie sur les volets risques de Crédit, Marché et Opérationnels. A ce titre, il :

- ▣ S'assure de la mise en œuvre de la politique de gestion des risques crédit, marché et opérationnels à l'échelle du Groupe BMCE Bank,
- ▣ Valide toute modification inhérente au pilotage des risques crédit, marché et opérationnels, mise en œuvre au sein des différentes entités du périmètre,
- ▣ Prend connaissance de l'évolution des différents indicateurs d'appréciation des risques de crédits, marchés et opérationnels,
- ▣ Prend connaissance des faits marquants depuis le dernier Comité et notamment :

- Des résultats des travaux issus de la veille réglementaire et méthodologique,
- Des travaux effectués dans le cadre des projets transverses de nature organisationnelle ou informatique inhérents au pilotage des risques.

4.2. RISQUE DE CRÉDIT

4.2.1. Procédures de décision

La procédure d'octroi de crédit mise en œuvre au sein de BMCE Bank s'articule autour de deux approches :

- ▣ Une approche standardisée pour les produits aux particuliers faisant l'objet de «Product Programs» qui définissent, par produit, les règles de gestion des risques régissant la commercialisation du produit. En effet, la politique des risques repose sur deux piliers :

- L'utilisation d'une fiche d'autocontrôle qui formate les critères d'acceptation, sur la base desquels l'évaluation des risques est menée. Cette fiche d'autocontrôle reprend les conditions du crédit et vérifie la conformité et le respect des normes de crédit.

- Si un crédit ne respecte pas les normes fixées par tous les critères d'acceptation de risque, la demande doit être rejetée sauf dérogation accordée par le Comité.

Un système de délégation qui désigne les niveaux de pouvoirs des autorisations d'attribution de crédit est mis en place. Il permet d'assurer la conformité des décisions prises aux processus de crédit et l'intégrité de la personne délégataire. Chaque demande de prêt transite par toutes les entités subordonnées jusqu'à son octroi par l'entité titulaire de la demande en question.

- ▣ Une approche individuelle en fonction des spécificités et des besoins des entreprises qui repose sur trois principes directeurs :

- La gestion du portefeuille de crédit qui permet au Senior Management de détenir suffisamment d'informations pour évaluer le profil de risque de client ;
- La délégation du pouvoir d'approbation à des individus intuitu personae sur la base de leur expérience, jugement, compétence, éducation et formation professionnelle ;
- L'équilibre des pouvoirs, les facilités étant accordées sur la base du jugement d'au moins trois personnes « Troïka ».

Pour certains niveaux de risques, l'approbation du Comité Senior de Crédit ou du Président de la Banque doit être sollicitée. A noter également qu'un contrôle indépendant de la qualité du crédit et du respect des procédures est assuré par le Contrôle Général et les auditeurs externes. Pareillement, le Pôle Risques Groupe veille de manière autonome et poursuit le maintien de la qualité de gestion des risques et le respect des règles et procédures internes.

La mise en place de la Régionalisation au sein de BMCE Bank a été accompagnée d'une évolution du schéma délégataire afin d'y intégrer la nouvelle dimension régionale, à travers l'attribution de délégations de pouvoir aux régions et l'instauration d'un comité de crédit régional.



4.2.2. Diversification par contrepartie

Évaluée en tenant compte de l'ensemble des engagements portés sur un même bénéficiaire, la diversification du portefeuille de crédit demeure une préoccupation permanente de la politique de risque de la Banque. Les éventuelles concentrations font l'objet d'un examen régulier donnant lieu le cas échéant à des actions correctives.

4.2.3. Diversification sectorielle

La diversification sectorielle du portefeuille de crédit fait également l'objet d'une attention particulière, soutenue par une analyse prospective permettant une gestion dynamique de l'exposition de la Banque. Elle s'appuie sur des études exprimant une opinion sur l'évolution des secteurs et identifiant les facteurs qui expliquent les risques encourus par leurs principaux acteurs. Ainsi, des limites sectorielles sont mise en place au sein de la Banque et ce au travers d'une étude statistique, ce qui permet une allocation optimale des fonds propres par secteur d'activité.

4.2.4. Surveillance

Le Pôle Risques Groupe via l'entité en charge de la «Gestion des Risques de Crédit Groupe» assure, au niveau du Groupe BMCE Bank, des missions de :

- Prévention des Risques de Crédit ;
- Contribution à la politique globale de Crédit ;
- Surveillance permanente des Risques de Crédit.

Fonction clé dans le processus de maîtrise des risques, cette gestion préventive consiste à anticiper les situations de dégradation des risques et à y apporter les ajustements appropriés. Dans le cadre de l'exercice de cette fonction, cette entité est amenée à :

- Surveiller la régularité des engagements : conformité à l'objet du crédit et respect des côtes autorisés, examen des incidents de paiement, revue des dossiers échus...
- Détecter les créances présentant des signes de faiblesse persistants à partir d'un certain nombre de clignotants d'alerte ;
- Suivre avec le réseau l'évolution des principaux risques (créances difficiles, engagements les plus importants et/ ou les plus sensibles) ;
- Déterminer les dossiers éligibles au déclassement au regard de la réglementation en vigueur régissant les créances en souffrance.

4.2.5. Créances en souffrance

En vue d'identifier les créances sensibles et celles éligibles au provisionnement au regard de la réglementation en vigueur, une revue exhaustive du portefeuille de la Banque est effectuée mensuellement à l'aide d'un état des comptes à risques conçu par référence aux critères de classification des créances en souffrance institués par la circulaire n°19 de BAM, ainsi qu'à d'autres critères de sécurité complémentaires retenus par la Banque.

Il convient de signaler que des indicateurs de gestion des risques supplémentaires ont été mis en place afin de repérer les signes précurseurs de dégradation du risque.

Le provisionnement fait l'objet de contrôle et de suivi par le Contrôle Général Groupe, les Auditeurs Externes et le Comité d'Audit et de Contrôle Interne. Les entités ayant déterminé qu'il n'existe pas d'indication objective de dépréciation pour un actif financier considéré individuellement, significatif ou non, incluent cet actif dans un groupe d'actifs financiers présentant des caractéristiques de risque de crédit similaires et les soumet collectivement à un test de dépréciation.

Dans le cadre d'un examen collectif, un indice objectif de dépréciation peut se résumer à des événements observables indiquant qu'il existe une diminution mesurable des flux de trésorerie futurs estimés provenant d'un groupe de prêts depuis que ces actifs ont été comptabilisés pour la première fois et ce, bien que cette diminution ne puisse encore être rattachée aux divers prêts composants ce groupe, notamment :

- Les modifications défavorables de la capacité des emprunteurs faisant partie du Groupe ou;
- Une situation économique nationale ou locale corrélée aux défauts de paiement sur les actifs faisant partie du Groupe.

4.2.6. Gestion corrective du portefeuille

Recouvrement

Pour améliorer l'efficacité du recouvrement des créances difficiles, une refonte du dispositif de recouvrement à l'amiable a été mis en place au sein de la Banque, ledit dispositif est doté de deux structures, l'une dédiée aux activités du réseau Entreprise et l'autre à celle du réseau Particuliers/Professionnels. Ces entités ont pour mission de :

- Veiller en permanence à la régularité et à la qualité de l'ensemble des engagements de la Banque ;
- Suivre, principalement via le réseau, ou directement avec les clients concernés, la régularisation de toute insuffisance;
- Adopter une démarche pro-active visant à éviter toute dégradation des créances en souffrance.

4.2.7. Dispositif de notation interne

A partir de juillet 2008 et dans le cadre de la poursuite de sa dynamique d'optimisation et de sophistication de ses outils de gestion des risques, la BMCE BANK a lancé un projet relatif à la mise en place d'un système de notation interne pour tous les segments bâlois ainsi que pour la notation des transactions. Un projet de scoring a été également initié au cours du premiers semestre 2012.

Le projet de notation interne s'inscrit dans le cadre du périmètre Groupe BMCE (y compris les filiales locales), il a été déployé au niveau de la Banque avec pour objectifs :

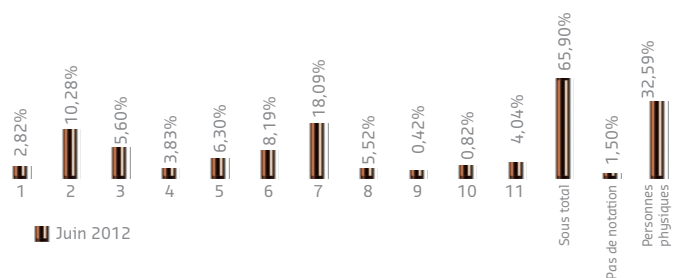
- Préparer l'entrée en vigueur aux méthodes avancées Bâle II et ce, par la mise en place au préalable des modèles de notation interne pour le calcul des actifs pondérés au risque au sens de la réglementation bâloise.
- Ancrer opérationnellement la notation interne dans les processus Métiers de la Banque et de ses Filiales (exemple : utilisation de la notation pour le système de délégation, la tarification, le ciblage commercial et marketing) en



facilitant par ailleurs la prise de décision d'octroi de crédit.

Classe	Définition	Catégorie
1	Extrêmement stable à court et moyen terme ; très stable à long terme ; solvable même après de graves bouleversements.	Risque Restreint Investement Grade
2	Très stable à court et moyen terme ; stable à long terme ; solvabilité suffisante même lors d'événements néfastes persistants	
3	Solvable à court et moyen terme même après de grosses difficultés ; de légers développements néfastes peuvent être absorbés à long terme	
4	Très stable à court terme ; aucune modification menaçant le crédit attendue dans l'année à venir ; substance suffisante à moyen terme pour pouvoir survivre ; évolution à long terme encore incertaine	
5	Stable à court terme ; aucune modification menaçant le crédit attendue dans l'année à venir, ne peut absorber que des petits développements néfastes à moyen terme	Risque Moyen Investement Grade
6	Capacité limitée à absorber des développements néfastes inattendus	
7	Capacité très limitée à absorber des développements néfastes inattendus	
8	Faible capacité de remboursement des intérêts et du principal à temps. Tout changement des conditions économiques et commerciales internes et externe rendra difficile le respect des engagements	Risque Elevé Sub-Investment Grade
9	Incapacité de remboursement des intérêts et du principal à temps. Le respect des engagements est lié à l'évolution favorable des conditions commerciales et économiques internes et externes	
10	Très Fort risque de défaillance, incapacité de remboursement des intérêts et du principal à temps. Défait partiel de paiement des intérêts et du capital	Risque très élevé Sub-Investment Grade
11	Défait total de paiement des intérêts et du capital	

Répartition des engagements par classe de risque



4.2.8. Politique de couverture et d'atténuation des risques :

Les garanties et Sûretés :

Pour la clientèle des particuliers, la Banque requiert pour toute demande de crédit une domiciliation de salaire irrévocable. Les crédits immobiliers sont de surcroît garantis par l'hypothèque en premier rang du bien acquis. Par ailleurs, pour les crédits octroyés aux salariés des entreprises clientes de la Banque dans le cadre de conventions, la Banque dispose d'une garantie morale de l'employeur.

Pour la clientèle des entreprises, la politique des garanties repose sur l'analyse détaillée des contreparties et des risques encourus. Pour certains clients « Corporate », la Banque détient des garanties (réelles ou des cautions bancaires).

Pour les PME et les TPE, la garantie d'usage est appuyée par le recours systématique à la garantie de la Caisse Centrale de Garantie (CCG). En ce qui concerne le financement des projets, tout actif physique financé est pris en garantie, et compte tenu de la taille du projet et du secteur d'activité des cautions des fonds de garantie sont requises.

4.2.9. Limites de Concentration sectorielle :

Ces limites sont définies sur la base de la sinistralité historique et sur la base d'une optimisation de la consommation des fonds propres. Les limites sont établies selon une vision portefeuille et se déclinent par secteur, par type, et par maturité.

Ventilation des prêts et créances sur les établissements de crédit par zone géographique : (en milliers de DH)

	Jun 12			Déc 11		
	Encours sains	Encours en souffrance	Provisions	Encours sains	Encours en souffrance	Provisions
Maroc	10 658 459	76 842	35 237	15 302 970	59 838	35 237
Europe	1 234 534	0	0	2 008 660	.	.
Afrique Sub-saharienne	5 771 476	4 138	4 050	6 486 360	4 177	4 088
Total en principal	17 664 469	80 980	39 287	23 797 990	64 015	39 325
Créances rattachées						
Provisions						
Valeurs nettes au bilan	17 664 469	80 980	39 287	23 797 990	64 015	39 325

(en milliers de DH)

4.2.10. Limites de Contrepartie :

Les limites sur les contreparties se gèrent selon deux approches dont les fondements, les principes et les méthodologies diffèrent :

- Pour les crédits non formatés : Les limites de contrepartie sont arrêtées par les instances de décision en fonction des besoins des clients et des risques encourus. Le plafond maximum est fixé à hauteur de 20% des fonds propres ;
- Pour les crédits formatés : Les limites de contrepartie pour ce type de crédit sont prévues par Product Program régissant les produits formatés. Dans le cadre des mises en œuvre des budgets, les limites par produit sont arrêtées au moment de l'élaboration des budgets prévisionnels.

Ventilation des prêts et créances envers la clientèle par zone géographique

	Jun 12			Déc 11		
	Encours sains	Encours en souffrance	Provisions	Encours sains	Encours en souffrance	Provisions
Maroc	99 775 476	5 546 025	4 100 561	94 244 601	5 260 133	3 553 487
Europe	2 974 693	863	863	2 597 726	9 199	7 621
Afrique Sub-saharienne	24 704 092	2 512 921	2 268 805	22 087 836	2 423 958	1 719 687
Total en principal	127 454 261	8 059 809	6 370 229	118 930 163	7 693 290	5 280 795
Créances rattachées						
Provisions						
Valeurs nettes au bilan	127 454 261	8 059 809	6 370 229	118 930 163	7 693 290	5 280 795

(en milliers de DH)

4.2.11. Répartition des engagements :

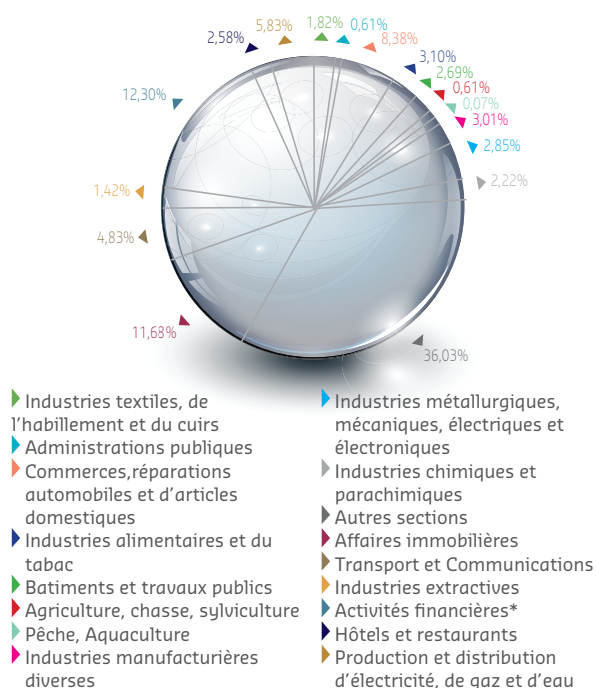
Le dispositif de gestion du risque de concentration de la Banque repose sur des mesures quantitatives des différents types de risque de concentration et leur confrontation à leurs limites respectives (par secteur d'activité, groupe de contrepartie...).



Cette stratégie est validée par les instances décisionnelles de la Banque ; Elle est revue sur une fréquence annuelle.

Répartition des engagements par secteur

L'exposition de l'encours des engagements – activité Maroc - à fin décembre 2011 par rapport aux différents secteurs économiques se répartit comme suit :



(*) Transformation de créances sur MAGHREBAIL en obligations 2.6 Milliards de DH et Remboursement FINANCE COM 800 millions de DH

4.3. RISQUE DE MARCHÉ

Les risques de marché sont définis comme les risques de pertes sur des positions de bilan et de hors bilan à la suite de variations des prix du marché, ils recouvrent :

- Le Risque de taux d'intérêt,
- Le Risque sur titre de propriété,
- Le Risque de change,
- Le Risque sur produits de base.

Et deux typologies de risque de crédit sur opérations de marché :

- Risque de Contrepartie,
- Risque de Règlement Livraison.

La cartographie des produits traités au niveau du portefeuille de négociation du Groupe BMCE Bank se répartit par facteur de risque comme suit :

Produits de change	Change «cache»
	Change au comptant
	Change à terme
	Dérivés de change
	Swape de change
Produits sur titres de propriété	Titres de propriété
	Dérivés sur actions/indices OPCVM Actions
Produits de taux	I- Prêts/Emprunts corporate et interbancaires
	Taux fixe (MAD et devises)
	Taux variable (MAD et Devises)
	II- Titre de créance négociables et tires obligatoires
	II-1 Titres souveraines (inclus : titres émis par le Royaume du Maroc)
	Taux fixe (MAD)
	Taux Variable (MAD et Devises)
	II-2 Titres émis par des établissements de crédit et entreprises
	Taux fixe (MAD)
	Taux Variable (MAD et Devises)
	III- Prêts/Emprunts de titres
	Prêts/Emprunts de titres
	Repo/reserves repo
	IV- Dérivés de taux
	Swaps de taux
Future de taux	
Forward Rate Agreement	
V- OPCVM de taux	
OPCVM Monétaire	
OPCVM Obligataire	
Produits sur matières premières Dérivés de crédit	Futures sur matières 1 ^{ères}
	Options sur futures sur matières premières
	Crédit default Swaps (CDS) Crédit Linked Note (CLN)

Sur base consolidée *

Libelle des exigences en fonds propres	Montants
Exigence en fonds propres sur risque matiere premiere	498
Exigence en fonds propres sur risque de taux	898 873
Exigence en fonds propres sur risque de variations des titres de propriete	72 609
Exigence en fonds propres sur risque de change	104 870
Total de l'exigence en fonds propres au titre du risque de marche	1 076 850
Total des actifs ponderes au titre des risques de marche	13 460 626

4.3.1. Dispositif de Pilotage des Risques de Marché

Les principaux acteurs du dispositif de pilotage des risques de marché au sein du Groupe BMCE Bank sont :

- Le Comité Risques Groupe qui définit la politique de gestion des risques de marché Groupe et valide toute modification inhérente au pilotage des risques sur opérations de marché mise en oeuvre au sein des différentes entités du périmètre;
- Le Management des Risques Groupe qui centralise la gestion des risques de marché du Groupe BMCE Bank en tant que fonction indépendante des front office du Groupe, ce qui lui confère une objectivité optimale dans le pilotage des risques de marché et l'arbitrage entre les différentes activités sur opérations de marché ;

4.3.2. Dispositif de Gestion des Risques de Marché

Le dispositif de gestion des risques de marché du Groupe BMCE Bank s'articule autour de trois axes principaux :



- Limites ;
- Indicateurs de risques ;
- Exigences en Fonds Propres ;

4.3.2.1. Limites :

▣ Limites de Contrepartie sur Opérations de Marché

Le processus d'octroi des limites par contrepartie et des demandes de dépassement sur opérations de marché est régi au sein du Groupe BMCE Bank via un système de délégation des pouvoirs encadré par des procédures différenciées suivant le type de contrepartie.

▣ Limites de Marché

Afin de maîtriser la prise de risques de marché au sein du Groupe BMCE Bank et la diversification du portefeuille de négociation, un set de limites de marché a été instauré, et se décline comme suit:

- Les limites de stop/loss par activité sur différents horizons ;
- Les limites de positions par activité ;
- Limites de position ouverte par duration sur l'activité taux Dirham ;
- Limites de position ouverte par devises et par durée pour l'activité Trésoreries devises ;
- Limites de Grecs pour l'activité des dérivés ;
- Limites de position ouverte par devises pour l'activité change ;
- Les limites de transaction.

▣ Limites réglementaires

En complément des limites mises en place en interne, le Groupe BMCE Bank s'assure du respect des limites réglementaires définies par Bank Al-Maghrib telles que :

- La limite sur le ratio de solvabilité ;
- La limite sur la position en devise qui ne doit pas excéder 10% des Fonds Propres ;
- La limite sur la position de change globale qui ne doit pas excéder 20% des Fonds Propres.

4.3.2.2. Indicateurs de risque

Différents indicateurs de risque reflétant le niveau d'exposition aux risques de marché sont utilisés au sein du Groupe BMCE Bank et se déclinent comme suit :

- Valeur en risque (VaR) globale et par classe d'actif

La Value-at-Risk est une mesure globale et probabilisée du risque de marché. Elle permet de résumer le risque encouru à travers le calcul de la perte potentielle éventuelle sur un horizon de temps et un degré de probabilité donnés. Contrairement aux indicateurs de risques traditionnels, la valeur en risque combine plusieurs facteurs de risque et mesure leur interaction, prenant ainsi en compte la diversification des portefeuilles.

- Stress Testing par facteur de risque

Les stress tests reposent sur des scénarios hypothétiques et reflètent l'exposition du portefeuille de négociation

du Groupe à des pertes en cas de fluctuations modérées, moyennes ou extrêmes des facteurs de risques de marché.

Ainsi les scénarios hypothétiques reposent sur le stress des composantes suivantes :

- Mouvement des taux ;
- Translation de la courbe des taux ;
- Variation des cours de change ;
- Dévaluation ;
- Changement de coefficient dans le panier ;
- Mouvement de la volatilité des devises ;
- Mouvement des sous jacents.
- Sensibilité et duration du portefeuille globale ou par activité pour les positions sur taux.
- Les sensibilités de type delta, gamma, véga, thêta, rho pour les positions sur produits dérivés.

4.3.2.3 Exigences en Fonds Propres

Les exigences en fonds propres réglementaires au titre des risques de marché du Groupe BMCE Bank permettent d'apprécier de façon pertinente le degré d'exposition du Groupe aux différents risques de marché.

4.4. RISQUES OPERATIONNELS

Le Risque Opérationnel se définit comme étant le risque de pertes résultant de l'inadéquation ou la défaillance attribuables à des procédures, moyens humains, systèmes internes ou à des événements extérieurs, susceptibles d'impacter le bon déroulement de l'activité.

4.4.1. Politique de gestion des risques opérationnels

4.4.1.1. Objectif de la gestion des risques opérationnels

Le dispositif de gestion des Risques Opérationnels a pour ambition de répondre aux objectifs suivants :

- Evaluation et prévention des risques opérationnels ;
- Appréciation des contrôles ;
- Mise en œuvre des actions préventives et/ou correctives face aux risques majeurs.

4.4.1.2. Classification

Les risques ou pertes opérationnelles peuvent être analysées et catégorisées selon deux axes, qu'il est important de différencier : les causes ; les conséquences, en termes d'impact financier ou autre, et qui sont classés par type d'événement bâlois.

4.4.1.3. Liens avec les autres types de risques (marché / crédit)

La gestion des risques opérationnels est potentiellement liée à la gestion des autres risques (marché / crédit), et ce à deux niveaux :

- Au niveau global, la réflexion sur le niveau global d'aversion au risque de la Banque (et à terme sur l'allocation de fonds propres) se doit d'être analysée et suivie « trans-risques »



• Au niveau détaillé, certains risques opérationnels peuvent être liés directement à la gestion des risques de marché et de crédit.

4.4.2. Organisation de la gestion des risques opérationnels

Le cadre permettant la gestion des risques opérationnels au sein du Groupe BMCE est structuré autour de trois principes directeurs :

- Définir un dispositif cible en cohérence avec l'organisation Business du Groupe BMCE Bank et inspiré des meilleures pratiques ;
- Impliquer et responsabiliser les métiers et filiales dans la gestion au quotidien des Risques Opérationnels ;
- Veiller à la séparation des fonctions d'Audit/Contrôle et de Gestion des Risques Opérationnels.

La gestion des Risques Opérationnels du Groupe BMCE Bank implique quatre entités majeures :

- Le Département Risques Opérationnels Groupe en central BMCE Bank ;
- Le Réseau BMCE Bank ;
- les Directions Métiers BMCE Bank ;
- les Filiales.

Des interlocuteurs risques opérationnels ont été désignés au niveau des entités précitées. Il s'agit des :

- Correspondants Risques Opérationnels (CRO);
- Coordinateurs Risques Opérationnels (CORO);
- Relais Risques Opérationnels (RRO).

Le périmètre de gestion des risques opérationnels concerne également les filiales du groupe.

4.4.3. Gouvernance de la gestion des risques opérationnels

La gouvernance des Risques opérationnels au sein du Groupe BMCE est structurée en trois Comités Risques Opérationnels :

- Le Comité Risques Opérationnels Groupe ;
- Le Comité de Suivi des Risques Opérationnels Métiers ;
- Le Comité Risques Opérationnels Filiale ;

Les missions de ces Comités portent sur la revue périodique de :

- L'évolution de l'exposition aux risques opérationnels et de l'environnement de contrôle de ces risques,
- L'identification des principales zones de risque, en termes d'activités et de type de risques,
- La définition des actions préventives et correctives à mettre en place afin de réduire le niveau de risque,
- Le montant de fonds propres à allouer aux risques opérationnels, le coût des actions de prévention à mettre en œuvre ainsi que le coût lié aux assurances à mettre en place.

4.4.4. Principes méthodologiques fondamentaux

Les objectifs stratégiques prioritaires du Groupe BMCE Bank au travers de son dispositif de gestion des risques opérationnels sont de deux types :

- Réduction de l'exposition aux risques opérationnels ;
- Optimisation des exigences en fonds propres relatives aux risques opérationnels.

Le système interne de mesure du risque opérationnel est étroitement associé à la gestion quotidienne des risques de l'établissement au travers :

- Collecte des évènements de risque,
- Cartographie des Risques Opérationnels,
- Indicateurs Clé de Risques Opérationnels (Key Risk Indicators).

L'exposition aux risques opérationnels et les pertes subies sont régulièrement notifiées à la direction de l'unité concernée, à la Direction Générale et au Conseil d'Administration. Le système de gestion est correctement documenté, permettant d'assurer le respect d'un ensemble formalisé de contrôles, de procédures internes et de mesures correctives en cas de non-conformité.

Les auditeurs internes et/ou externes sont appelés à examiner périodiquement les processus de gestion et les systèmes de mesure du risque opérationnel. Ces examens portent sur les activités des unités et sur la fonction indépendante de gestion du risque opérationnel.

La gestion des risques opérationnels au sein du groupe BMCE est complètement automatisée au travers d'un outil dédié à savoir MEGA GRC. Ainsi, la collecte des évènements de risques, la cartographie des risques opérationnels et les indicateurs clés de risques sont aujourd'hui gérés au niveau de cet outil qui a été déployé au niveau de la banque et des filiales marocaines et européennes.

4.4.4.1. Maîtrise et atténuation des risques opérationnels

Plusieurs types d'attitudes peuvent être envisagés pour la gestion des risques opérationnels :

- Renforcer les contrôles ;
- Couvrir les risques, en particulier via la mise en place d'assurances ;
- Eviter les risques, via notamment le redéploiement d'activités ;
- Elaborer des plans de continuité d'activité ;

Le Groupe BMCE dispose d'un très fort dispositif de contrôle permettant une forte réduction des risques opérationnels. Cependant, en termes de gestion des risques opérationnels et via son dispositif dédié, elle conserve toute latitude pour identifier au cas par cas le comportement optimal, en fonction des différents types de risque explicités au préalable.

Par ailleurs, le Groupe dispose de polices d'assurances permettant d'atténuer les risques encourus relatifs aux dommages des locaux, des fraudes, des vols de valeurs et de responsabilité civile...



4.4.5. Plan de continuité de l'activité

Porté par un courant réglementaire, le plan de continuité d'activité répond à une importance croissante accordée à la minimisation des effets des interruptions des activités, du fait des interdépendances qui existent entre elles et les ressources sur lesquelles elles reposent, notamment humaines, informatiques ou encore logistiques. Il s'agit d'un ensemble de mesures et procédures visant à assurer, selon divers scénarios de crise, y compris face à des chocs extrêmes, le maintien, le cas échéant de façon temporaire selon un mode dégradé, des prestations de services essentielles de la Banque puis la reprise planifiée des activités.

Les principes stratégiques transverses de la continuité des activités sont les suivants :

- BMCE Bank a la responsabilité sociale de permettre à sa clientèle de disposer des liquidités qu'elle lui a confiées. Le non-respect de cette obligation en temps de crise pourrait avoir un impact sur l'ordre public. Ce principe prévaut sur tous les autres.
- BMCE Bank doit garantir ses engagements envers le système de compensation interbancaire sur la place marocaine.
- BMCE Bank entend respecter en priorité les engagements juridiques et contractuels (relatifs aux domaines Crédits et Engagements) qu'elle a souscrits, avant de prendre d'autres engagements
- BMCE Bank entend maintenir sa crédibilité internationale et garantir en priorité ses engagements vis-à-vis des correspondants étrangers
- Les clients du Groupe BMCE sont prioritaires par rapport aux autres bénéficiaires de ses services.
- Les services sont pris en compte dans leur réalisation « front to back » (par exemple, de l'agence jusqu'à la comptabilisation).

L'année 2009 a vu le déploiement du dispositif de continuité d'activités. Plusieurs simulations de mise en épreuve du dispositif ont été menées aux travers différentes régions du Royaume.

4.5. GESTION ALM

Afin de préserver les équilibres du bilan dans un horizon moyen long terme, le dispositif de gestion des risques de liquidité et de taux d'intérêt mis en place veille à :

- Assurer la stabilité des résultats contre les variations des taux d'intérêts, en préservant la marge d'intérêt et en optimisant la valeur économique des Fonds propres ;
- Assurer un niveau de liquidité suffisant, permettant à la Banque de faire face à ses obligations à tout moment en la mettant à l'abri d'une crise éventuelle ;
- S'assurer que le risque inhérent aux positions de change ne vienne diminuer la marge bénéficiaire de la Banque;
- Orienter la stratégie de la Banque de telle sorte à saisir pleinement les opportunités de croissance qui se présentent.
- La Banque a institué un Comité ALCO, afin de suivre la réalisation de ces objectifs, avec comme principales missions :

- Formuler la politique actif-passif ;
- Organiser et animer les sous comités actif-passif ;
- Avoir une connaissance approfondie des types de risques inhérents aux activités de la Banque et rester informé de l'évolution de ces risques en fonction de la tendance des marchés financiers, des pratiques de gestion des risques, et de l'activité de la Banque ;
- Revoir et approuver les procédures destinées à limiter les risques inhérents aux activités de la Banque en matière d'octroi de crédits, d'investissements, de trading et autres activités et produits significatifs ;
- Maîtriser les systèmes de reporting qui mesurent et contrôlent quotidiennement les principales sources de risque ;
- Revoir et approuver périodiquement les limites de risque en fonction des changements éventuels dans la stratégie de l'institution, approuver les nouveaux produits et réagir à des changements importants des conditions de marché ;
- S'assurer que les différentes lignes de business sont convenablement gérées, par des RH ayant un niveau de connaissance, d'expérience et d'expertise homogène avec la nature des activités supervisées.

4.5.1. Risque de liquidité

La stratégie de la Banque en matière de gestion du risque de liquidité a pour but, d'adapter la structure de ses ressources afin de permettre à la Banque de poursuivre de manière harmonieuse l'expansion de son activité.

Le risque de liquidité se traduit pour la Banque à travers l'impossibilité de satisfaire ses engagements, lorsque des besoins inattendus sont subis, et qu'elle ne peut y faire face à partir de ses actifs liquides.

Une telle éventualité peut trouver son origine dans d'autres causes que la liquidité. Par exemple, des pertes importantes qui résultent des défaillances des contreparties, ou d'évolutions adverses du marché.

Deux sources majeures peuvent générer un risque de liquidité:

- L'incapacité de l'établissement de lever les fonds nécessaires pour faire face à des situations inattendues à court terme, notamment un retrait massif des dépôts ou un tirage maximal des engagements en hors bilan ;
- Le non adossement des actifs et passifs ou le financement des actifs moyen long terme par des passifs à court terme.

Un niveau de liquidité acceptable est un niveau qui permet à la Banque à la fois de financer l'évolution de ses actifs, et de faire face à ses engagements dès qu'ils sont exigibles, en mettant ainsi la Banque à l'abri d'une crise éventuelle.

Deux indicateurs permettent d'apprécier le profil de liquidité de la Banque :

- Le coefficient de liquidité (tel que défini par la Banque Centrale);
- Le profil des impasses cumulées à horizon 12 mois en mode statique.

La technique des impasses / Gap périodiques ou cumulées en dirhams et en devises, permet d'évaluer le niveau de



risque de liquidité encouru par la Banque à court, moyen et long termes. Cette technique permet d'estimer les besoins nets de refinancement sur différents horizons et arrêter les modalités adéquates de couverture.

4.5.2. Risque de taux

Le risque de taux d'intérêt est le risque que l'évolution future des taux d'intérêts vienne réduire les marges prévisionnelles de la Banque.

La variation des taux d'intérêt impacte également la valeur actualisée des flux futurs attendus. Le degré d'impact sur la valeur économique des actifs et des passifs dépend de la sensibilité des différentes composantes du bilan à une variation des taux.

L'appréciation du risque de taux peut s'effectuer au travers un ensemble de simulations de stress testing, dans le cadre d'un scénario de variation des taux de 200 pbs tel que préconisé par le Comité de Bâle.

La stratégie de la Banque en matière de gestion du risque de taux d'intérêt, veille à assurer la stabilité des résultats contre les variations des taux d'intérêts, en préservant la marge d'intérêt et en optimisant la valeur économique des Fonds propres.

Les variations des taux d'intérêts peuvent avoir des répercussions néfastes sur la marge d'intérêt de la Banque, et par conséquent causer de sérieuses déviations par rapport au plan initial.

Afin de neutraliser ces risques de déviation, le département ALM oriente régulièrement la stratégie de la Banque en fixant des règles d'adossesment des emplois à des ressources de même nature, et en définissant un seuil de tolérance maximum de déviation de la marge d'intérêt par rapport au PNB prévisionnel.

La technique des impasses / Gap périodiques ou cumulées en dirhams et en devises, permet d'évaluer le niveau de risque de taux encouru par la Banque à court et à moyen long termes.

Cette technique permet d'estimer les décalages d'adossesments actif/passif sur différents horizons afin d'arrêter les modalités adéquates de couverture.

4.5.3. Sensibilité de la valeur des portefeuilles bancaires

- Stress testing taux et analyse liquidité :

Des simulations de stress testing sont effectuées afin d'évaluer l'impact d'une variation des taux sur la marge d'intérêt ainsi que sur la valeur économique des Fonds Propres.

Au 30 juin 2012, l'impact d'une variation des taux d'intérêt de 200 pbs sur le PNB est estimé à +189 MDH. La variation de la valeur économique des fonds propres face à un choc de 200 pbs, est estimée à 313 MDH soit 2,73% des fonds propres réglementaires.

- Stress Testing Liquidité :

Afin d'évaluer le profil de liquidité en situation de crise, des simulations sont réalisées en cas de pression sur les ressources (situation de retrait massif des dépôts). Ces scénarii permettent à la Banque d'évaluer sa capacité à faire face à des situations de crise de liquidité.

Trois scénarii sont effectués :

- Scénario 1 : Consiste à prévoir une pression sur les dépôts à vue durant trois mois avec maintien des activités de crédit, le comportement de la liquidité du bilan est mesuré grâce aux impasses de liquidité sur les trois premiers mois. Ce stress test suppose le retrait de 30% des Dépôts à vue sur les trois premiers mois, à raison de 10% chaque mois ;

- Scénario 2 : Ce scénario prévoit une pression relative sur les dépôts à vue avec maintien des activités de crédit sur un horizon de 10 jours.

Le but de ce scénario est de tester la capacité de la Banque à faire face à des retraits qui représentent la partie volatile des dépôts à vue mais sur un délai très court (10 jours) ;

- Scénario 3 : Au 30 juin 2012, le Gap de liquidité à horizon 12 mois enregistre un excédent de liquidité de DH +7,8 milliards contre DH +9,9 milliards à fin décembre 2011.

Au 31 décembre 2011, le Gap de liquidité à horizon 12 mois enregistre un excédent de liquidité de DH +9,9 milliards contre DH +5,9 milliards à fin décembre 2010. Par ailleurs, le Coefficient de Liquidité (actifs liquides à un mois sur les exigibilités à un mois) affiche 101,87% au 31 décembre 2011.

4.6. COMPOSITION ET ADÉQUATION DES FONDS PROPRES

Les principales caractéristiques des éléments constituant les fonds propres :

- Capital : La BMCE Bank est dotée d'un capital social de DH 1 719 633 900, composé de 171 963 390 actions ordinaires d'une valeur nominale de 10 DH, entièrement libéré. Chaque action ordinaire donne un droit de vote.

- Dettes subordonnées : Dettes subordonnées : A fin Juin 2012, le total des dettes subordonnées s'élève à près de DH 4,6 milliards.

4.6.1. Evaluation de l'adéquation des fonds propres

Le Groupe BMCE Bank a opté pour l'approche standard telle que présentée dans des circulaires de Bank Al-Maghrib (BAM), il s'agit de :

- Circulaire n°26/G/2006 relative aux exigences réglementaires en fonds propres des établissements de crédit et organismes assimilés ;
- Circulaire n°B3/G/2006 relative aux modalités de calcul des actifs pondérés au titre du risque de crédit ;
- Circulaire n°25/G/2006 relative au coefficient minimum de solvabilité des établissements de crédit et organismes assimilés ;
- Circulaire n°24/G/2006 relative aux fonds propres.

Ces circulaires encadrent l'ensemble des risques pris par la Banque. En effet, les méthodes de calcul des risques de marché sont régies par ces mêmes circulaires selon l'approche standard.

Les exigences en Fonds Propres règlementaires au titre des Risques de Crédit s'appliquent sur base individuelle pour chaque entité du Groupe et sur base consolidée au niveau du Groupe BMCE Bank.



NB : Le Groupe BMCE Bank a lancé en 2009 un projet de notation interne pour la préparation des méthodes avancées.

4.6.2. Composition des fonds propres

Les fonds propres du Groupe BMCE Bank (selon l'approche standard) sont calculés conformément à la circulaire n° 26/G/2006 relative aux exigences réglementaires en fonds propres des établissements de crédit et organismes assimilés et à la circulaire n° 24/G/2006 relative aux fonds propres.

Actifs pondérés par type de risques et ratio de solvabilité sur base consolidée (en MDH).

	Juin-12
Risques de crédit pondérés	129 030
Risques de marché pondérés	13 460
Risques opérationnels pondérés	13 984
Total des actifs pondérés	156 476
Fonds Propres de base	13 743
Ratio des Fonds Propres de Base	8,78%
Fonds propres nets	19 398
Coefficient de solvabilité	12,40%

4.7. DEFINITION DU RISQUE PAYS

Le risque pays correspond à la possibilité qu'une contrepartie souveraine d'un pays donné ne soit pas en mesure ou refuse, et que les autres contreparties de ce pays ne soient pas en mesure, de remplir leurs obligations à l'égard de l'étranger pour des considérations d'ordre sociopolitique, économique ou financier. Le risque pays peut aussi résulter de la limitation de la libre circulation des capitaux ou d'autres facteurs politiques ou économiques, il est alors qualifié de risque de transfert. Il peut également découler d'autres risques en liaison avec la survenance d'événements impactant la valeur des engagements sur le pays concerné (désastres naturels, chocs extérieurs)

4.7.1. Description du Dispositif de Gestion du Risque Pays

4.7.1.1 Système de notation Pays

BMCE Bank a développé un système de notation interne pays qui se base sur la combinaison d'informations recueillies des divers rapports émanant d'autorités des pays concernés, d'organismes internationaux (Banque Mondiale, FMI...) et des agences de notation internationales (Coface, S&P...). Cette notation interne permet de disposer d'une appréciation propre à l'échelle groupe des risques encourus sur chaque pays en prenant en compte les critères jugés les plus pertinents.

4.7.1.2 Allocation des Limites Pays

Les limites d'engagements par pays sont établies en tenant compte de :

- l'appréciation du risque pays encouru à la lumière de la notation interne du pays tel que décrit ci-dessus ;
- la répartition et la diversification du portefeuille de chaque filiale et du groupe en respectant une concentration maximale par pays en fonction d'un pourcentage de fonds propres prudentiels (FPP).

4.7.1.3 Système de suivi du Risque Pays

4.7.1.3.1 Identification des expositions au risque pays

La déclinaison des catégories d'opérations réalisées par les lignes métiers se présente comme suit :

- 1) opérations de crédit sur des contreparties étrangères :
 - crédits à court moyen ou long terme à des contreparties étrangères ;
 - prêts à des banques étrangères ou à des succursales étrangères ;
- 2) opérations sur titres étrangers :
 - dotations succursales étrangères ;
 - titres de placement ou de participations dans des établissements à l'étranger ;
- 3) opérations de marchés induisant des risques sur des contreparties étrangères :
 - placements auprès des banques étrangères ;
 - nos comptes créditeurs auprès des banques étrangères ;
 - comptes débiteurs des correspondants étrangers chez nous ;
 - activité change : spots, terme, options de change ;
 - autres opérations de salle de marché en devise comportant des risques de contreparties étrangères : actions et obligations étrangères, notes structurées, opérations sur matières premières, swaps de taux, ...
- 4) opérations de commerce extérieur et garanties diverses :
 - crédocs émis par banques étrangères ;
 - avals sur opérations commerciales ;
 - cautions ou contre garanties reçues de banques étrangères ;
 - cautions ou contre garanties accordées par la banque d'ordre de non résidents.

4.7.1.3.2 Reportings des expositions par pays

Le suivi et la surveillance des expositions du Groupe BMCE Bank sur les contreparties étrangères sont assurés à travers une remontée mensuelle sous forme de Reporting, provenant des filiales à destination du Management des Risques Groupe.

Ces reporting dressent la situation en fin de mois des :

- Expositions par pays, zone géographique, secteur d'activité, classe de risque, type de ligne de bilan et hors bilan...
- Indicateurs de Risque de crédit (Taux de sinistralité, provisions, taux de couverture des créances en souffrance...)

Le Management des Risques Groupe procède au calcul de l'exposition au risque pays ainsi qu'à la consolidation des expositions du Groupe afin d'en dégager les zones et pays à forte exposition.

4.7.1.3.3 Stress tests

Les Stress test sont conduits afin d'apprécier la capacité du groupe à résister en cas d'événements extrêmes inattendus. Opérationnellement, ils consistent en des simulations de scénarios de défaut d'un pourcentage de contreparties non résidents dont la finalité est d'en mesurer l'impact sur les provisions et par conséquent sur la rentabilité et les fonds propres prudentiels consolidés du groupe.

5 - NOTES RELATIVES AU BILAN AU 30/6/2012



5.1. ACTIFS, PASSIFS ET INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS EN VALEUR DE MARCHÉ PAR RÉSULTAT

	Juin 12			Déc 11		
	Portefeuille de transactions	Portefeuille évalué en valeur de marché sur option	Total	Portefeuille de transactions	Portefeuille évalué en valeur de marché sur option	Total
ACTIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHÉ PAR RESULTAT						
Titres de créance négociables	10 544 145	0	10 544 145	7 493 340	0	7 493 340
Bons du trésor et autres effets mobilisables auprès des banques centrales	7 839 816		7 839 816	6 979 579		6 979 579
Autres titres de créances négociables	2 704 329		2 704 329	513 761		513 761
Obligations	576 799	0	576 799	433 914	0	433 914
Obligations d'Etat			0			0
Autres obligations	576 799		576 799	433 914		433 914
Actions et autres titres à revenu variable	20 953 580	0	20 953 580	23 763 897	0	23 763 897
Opérations de pension	0	0	0	0	0	0
Prêts	0	0	0	0	0	0
aux établissements de crédit						
à la clientèle entreprises						
à la clientèle particuliers						
Instruments financiers dérivés de transaction	33 718	0	33 718	41 165	0	41 165
Instruments dérivés de cours de change	33 141		33 141	40 588		40 588
Instruments dérivés de taux d'intérêt	577		577	577		577
Instruments dérivés sur actions						
Instruments dérivés de crédit						
Autres instruments dérivés						
TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHÉ PAR RESULTAT	32 108 242	0	32 108 242	31 732 316	0	31 732 316
dont titres prêtés						
hors actions et autres titres à revenu variable						
PASSIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHÉ PAR RESULTAT						
Emprunts de titres et ventes à découvert						
Opérations de pension						
Emprunts	0	0	0	0	0	0
Etablissements de crédit						
Clientèle Entreprises						
Dettes représentées par un titre						
Instruments financiers dérivés de transactions	13 106	0	13 106	1 752	0	1 752
Instruments dérivés de cours de change	13 106		13 106	1 752		1 752
Instruments dérivés de taux d'intérêt			0			0
Instruments dérivés sur actions			0			0
Instruments dérivés de crédit						
Autres instruments dérivés						
TOTAL DES PASSIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHÉ PAR RESULTAT	13 106	0	13 106	1 752	0	1 752

(En milliers de DH)

REPARTITION DES INSTRUMENTS FINANCIERS PAR NATURE DE PRIX DE MARCHÉ OU DE MODELE UTILISE POUR LA VALORISATION

	Juin 12				Déc 11			
	Prix de marché	Modèle avec paramètres observables	Modèle avec paramètres non observables	TOTAL	Prix de marché	Modèle avec paramètres observables	Modèle avec paramètres non observables	TOTAL
ACTIFS FINANCIERS								
Instruments financiers en valeur de marché par résultat détenus à des fins de transaction	32 108 242			32 108 242	31 732 316			31 732 316
Instruments financiers en valeur de marché par résultat sur option								
PASSIFS FINANCIERS								
Instruments financiers en valeur de marché par résultat détenus à des fins de transaction	13 106			13 106	1 752			1 752
Instruments financiers en valeur de marché par résultat sur option								

(En milliers de DH)



5.2 - ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES À LA VENTE

	Juin 12	Déc 11
Titres de créance négociables	0	0
Bons du Trésor et autres effets mobilisables auprès de la banque centrale		
Autres titres de créance négociables		
Obligations	0	0
Obligations d'Etat		
Autres Obligations		
Actions et autres titres à revenu variable	3 088 665	2 628 596
Dont titres cotés	435 019	435 416
Dont titres non cotés	2 653 646	2 193 180
TOTAL DES ACTIFS DISPONIBLES A LA VENTE AVANT DEPRECIATION	3 088 665	2 628 596
Provisions pour dépréciation des actifs disponibles à la vente	-317 473	-298 219
Titres à revenu fixe		
Titres à revenu variable	-317 473	-298 219
TOTAL DES ACTIFS DISPONIBLES A LA VENTE, NETS DE DEPRECIATIONS	2 771 192	2 330 377
Dont titres à revenu fixe, nets de dépréciations		

(En milliers de DH)

5.3 - OPÉRATIONS INTERBANCAIRES, CRÉANCES ET DETTES SUR ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT

Prêts consentis et créances sur les établissements de crédit

	Juin 12	Déc 11
Comptes à vue	5 941 517	5 911 143
Prêts	11 668 095	17 945 572
Opérations de pension	135 837	5 310
TOTAL DES PRETS CONSENTIS ET CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDITS AVANT DEPRECIATION	17 745 449	23 862 025
Dépréciation des prêts et créances émis sur les établissements de crédit	-39 287	-39 345
TOTAL DES PRETS CONSENTIS ET CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDITS NETS DE DEPRECIATION	17 706 162	23 822 680

(En milliers de DH)

Dettes envers les établissements de crédit

	Juin 12	Déc 11
Comptes à vue	3 004 373	2 348 107
Emprunts	16 228 953	13 583 608
Opérations de pension	11 324 463	8 916 894
TOTAL DES DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT	30 557 789	24 848 609

(En milliers de DH)



5.4 - PRÊTS, CRÉANCES ET DETTES SUR LA CLIENTÈLE

Prêts consentis et créances sur la clientèle

	Jun 12	Déc 11
Comptes ordinaires débiteurs	18 820 699	17 335 789
Prêts consentis à la clientèle	99 138 393	89 763 953
Opérations de pension	7 816 775	9 910 252
Opérations de location-financement	9 738 203	9 650 410
TOTAL DES PRÊTS CONSENTIS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE AVANT DEPRECIATION	135 514 070	126 660 404
Dépréciation des prêts et créances sur la clientèle	-6 370 229	-5 317 746
TOTAL DES PRÊTS CONSENTIS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE NETS DE DEPRECIATION	129 143 841	121 342 658

(En milliers de DH)

Ventilation des créances envers la clientèle par agent économique

	Jun 12	Déc 11
Banque au Maroc	88 814 490	83 659 441
Services Financiers Spécialisés	12 405 820	12 290 691
Activités à l'international	27 922 897	25 391 404
Gestion d'actifs	634	1 122
Autres Activités	0	0
Total en principal	129 143 841	121 342 658
Dettes rattachées		
Valeur au bilan	129 143 841	121 342 658

(En milliers de DH)

Ventilation des créances sur la clientèle par zone géographique

	Jun 12	Déc 11
Maroc	101 220 945	95 951 254
Afrique Subsaharienne	24 948 203	22 792 100
Europe	2 974 693	2 599 304
Total en principal	129 143 841	121 342 658
Dettes rattachées		
Valeur au bilan	129 143 841	121 342 658

(En milliers de DH)

Dettes envers la clientèle

	Jun 12	Déc 11
Comptes ordinaires créditeurs	56 493 333	57 769 414
Comptes à terme	51 010 789	52 986 886
Comptes d'épargne	21 595 332	19 881 953
Bons de caisse	3 877 091	4 911 391
Opérations de pension	1 929 387	3 602 366
TOTAL DES DETTES ENVERS LA CLIENTELE	134 905 932	139 152 010

(En milliers de DH)

Ventilation des dettes envers la clientèle par agent économique

	Jun 12	Déc 11
Banque au Maroc	93 646 697	100 669 553
Services Financiers Spécialisés	1 069 357	1 342 518
Activités à l'international	40 189 878	37 139 939
Gestion d'actifs	0	0
Autres Activités	0	0
Total en principal	134 905 932	139 152 010
Dettes rattachées		
Valeur au bilan	134 905 932	139 152 010

(En milliers de DH)



Ventilation des dettes sur la clientèle par zone géographique

	Jun 12	Déc 11
Maroc	94 716 054	102 012 071
Afrique Subsaharienne	38 829 812	36 114 558
Europe	1 360 066	1 025 381
Total en principal	134 905 932	139 152 010
Dettes rattachées		
Valeur au bilan	134 905 932	139 152 010

(En milliers de DH)

5.5 - Dettes représentées par un titre et dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie

	Jun 12	Déc 11
Autres dettes représentées par un titre	12 584 898	12 008 860
titres de créances négociables	12 584 898	12 008 860
emprunts obligataires		
Dettes subordonnées	4 604 890	3 803 161
Emprunt subordonnés	4 604 890	3 803 161
à durée déterminée	1 830 480	3 803 161
à durée indéterminée	2 774 410	
Titres subordonnés	0	860 172
à durée déterminée		
à durée indéterminée		860 172
Fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	197 210	241 048
TOTAL	17 386 998	16 913 241

(En milliers de DH)

5.6 - Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance

	Jun 12	Déc 11
Titres de créance négociables	9 270 062	8 756 623
Bons du trésor et autres effets mobilisables auprès des banques centrales	9 264 283	8 721 040
Autres titres de créance négociables	5 779	35 583
Obligations	827 925	834 288
Obligations d'Etat		
Autres Obligations	827 925	834 288
TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS DETENUS JUSQU'À LEUR ECHEANCE	10 097 987	9 590 911

(En milliers de DH)

5.7 - Impôts courants et différés

	Jun 12	Déc 11
Impôts courants	272 847	408 979
Impôts différés	377 969	321 084
Actifs d'impôts courants et différés	650 816	730 063
Impôts courants	163 954	324 592
Impôts différés	967 348	934 127
Passifs d'impôts courants et différés	1 131 302	1 258 719

(En milliers de DH)



5.8 - Comptes de régularisation, actifs et passifs divers

	Jun 12	Déc 11
Dépôts de garantie versés et cautionnements constitués	4 811	5 110
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres	33 938	24 020
Comptes d'encaissement	295 130	297 910
Part des réassureurs dans les provisions techniques		
Produits à recevoir et charges comptabilisées d'avance	500 766	356 710
Autres débiteurs et actifs divers	3 658 604	3 875 291
TOTAL DES COMPTES DE REGULARISATION ET ACTIFS DIVERS	4 493 249	4 559 041
Dépôts de garantie reçus	59 445	60 221
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres	6 657 848	4 230 455
Comptes d'encaissement	1 262 963	685 798
Charges à payer et produits constatés d'avance	389 205	365 626
Autres créditeurs et passifs divers	3 499 800	3 628 970
TOTAL DES COMPTES DE REGULARISATION ET PASSIFS DIVERS	11 869 261	8 971 070

(En milliers de DH)

5.9 - Participations dans les sociétés mises en équivalence

	Jun 12	Déc 11
Euler Hermes Acmar	22 837	21 180
Banque de Développement du Mali	197 268	184 792
Casablanca Finance Markets	31 628	31 752
Eurafic Information	-6 779	-3 503
Hanouty	3 783	7 165
Société Conseil Ingénierie et Développement	118 479	112 177
Participations dans sociétés mises en équivalences détenues par les filiales	43 519	45 795
PARTICIPATIONS DANS LES SOCIETES MISES EN EQUIVALENCE	410 735	399 358

(En milliers de DH)

Données financières publiées en normes comptables locales par les principales sociétés mises en équivalence

	Total du bilan Jun 12	Produit net bancaire-chiffre d'affaires Jun 12	Résultat net part du groupe Jun 11
Euler Hermes Acmar	395 121	44 779	1 657
Banque de Développement du Mali	7 101 434	399 606	22 750
Casablanca Finance Markets	297 904	3 208	299
Eurafic Information	211 913	1 234	-2 422
Hanouty	26 285	-3 147	-1 612
Société Conseil Ingénierie et Développement	488 747	41 833	10 969

(En milliers de DH)

5.10 - Immobilisations de placement et d'exploitation

	Jun 12			Déc 11		
	Valeur brute comptable	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette comptable	Valeur brute comptable	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette comptable
Immobilisations corporelles	8 403 984	3 261 472	5 142 512	8 152 649	3 088 523	5 064 126
Terrains et constructions	2 603 023	573 328	2 029 695	2 617 698	534 135	2 083 563
Equipement, Mobilier, Installations	2 940 326	1 342 419	1 597 907	2 859 747	1 290 230	1 569 517
Biens mobiliers donnés en location	0	0	0	0	0	
Autres immobilisations	2 860 635	1 345 725	1 514 910	2 675 204	1 264 158	1 411 046
Immobilisations incorporelles	1 452 705	745 408	707 297	1 339 715	694 634	645 081
Logiciels informatiques acquis	901 184	443 493	457 691	821 009	410 414	410 595
Logiciels informatiques produits par l'entreprise	0	0	0	0	0	
Autres immobilisations incorporelles	551 521	301 915	249 606	518 706	284 220	234 486
Total	674 175	51 599	622 576	594 302	47 203	547 099

(En milliers de DH)



5.11 - Ecart d'acquisition

	Jun 12	Déc 11
Valeur brute comptable en début de période	832 470	531 006
Cumul des dépréciations enregistrées en début de période		
Valeur nette comptable en début de période	832 470	531 006
Acquisitions	112 576	403 987
Cessions		
Dépréciations comptabilisées pendant la période		
Écart de conversion		
Filiales précédemment mises en équivalence		
Autres mouvements (*)		-102 523
Valeur brute comptable en fin de période	945 046	832 470
Cumul des dépréciations enregistrées en fin de période		
VALEUR NETTE COMPTABLE EN FIN DE PÉRIODE	945 046	832 470

(*) la constatation de corrections concernant le Good Will comptabilisé antérieurement sur le titre Hanouty.

(En milliers de DH)

Les écarts d'acquisition se répartissent par pôles de la manière suivante

	Valeur nette comptable 06/2012	Valeur nette comptable 12/2011
Maghrébaïl	10 617	10 617
Banque de développement du Mali	3 588	3 588
Salafin	5 174	5 174
Maroc Factoring	1 703	1 703
BMCE Capital Bourse	2 618	2 618
BMCE International (Madrid)	3 354	3 354
Bank Of Africa	207 863	207 863
Locasom	98 725	98 725
Hanouty	0	0
CID	14 555	14 555
Autres	596 849	484 273
TOTAL GROUPE	945 046	832 470

(En milliers de DH)

5.12 - Provision pour risques et charges

	Jun 12	Déc 11
TOTAL DES PROVISIONS CONSTITUÉES EN DÉBUT DE PÉRIODE	457 440	349 988
Dotations aux provisions	64 085	93 783
Reprises de provisions	-69 546	14 713
Utilisation des provisions	0	
Variation des parités monétaires et divers	5 295	-1 044
TOTAL DES PROVISIONS CONSTITUÉES EN FIN DE PÉRIODE	457 274	457 440

(En milliers de DH)

6 - Engagement de financement et de garantie



6.1 - Engagements de financement

	Juin 12	Déc 11
Engagements de financements donnés	14 759 220	17 113 203
Aux établissements de crédit	1 696 870	1 401 513
A la clientèle	13 062 350	15 711 690
Ouverture de crédit		
Autre engagements en faveur de la clientèle		
Engagements de financement reçus	1 340 045	1 926 289
Des établissements de crédit	1 340 045	1 926 289
De la clientèle	0	0

(En milliers de DH)

6.2 - Engagements de garantie

	Juin 12	Déc 11
Engagements de garantie donnés	20 061 119	18 996 469
D'ordre des établissements de crédit	8 088 951	6 745 730
D'ordre de la clientèle	11 972 168	12 250 739
Cautions administratives et fiscales et autres cautions		
Autres garanties d'ordre à la clientèle		
Engagements de garantie reçus	35 421 969	32 303 600
Des établissements de crédit	33 889 643	30 263 580
De l'état et d'autres organismes de garantie	1 532 327	2 040 020

(En milliers de DH)

7 - Rémunérations et avantages consentis au personnel



7.1 DESCRIPTIF DE LA MÉTHODE D'ÉVALUATION

Les avantages aux personnels comptabilisés correspondent à la médaille de travail et à l'indemnité fin de carrière. L'évaluation de l'engagement relatif à ces deux avantages a été réalisée en suivant la méthode des unités de crédit projetées, préconisée par IAS 19

7.2 SYNTHÈSE DES PROVISIONS ET DESCRIPTION DES RÉGIMES EXISTANTS

7.2.1 Provisions au titre des avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme accordés aux salariés

	Juin 12	Déc 11
Provision pour indemnités de retraite et assimilées	230 142 681	230 679 497
Provision pour prime spéciale d'ancienneté		
Autres provisions		
TOTAL	230 142 681	230 679 497

7.2.2 Hypothèses de base des calculs

En pourcentage	Juin 12	Déc 11
Taux d'actualisation	4,50%	4,50%
Taux d'évolution des salaires	3%	3%
Taux de rendement des actifs	N/A	N/A
Autres	11%	11%

7.3 Coût des régimes postérieurs à l'emploi

	Juin 12	Déc 11
Charge normal de l'exercice	8 523 138	14 571 320
Charge d'intérêt	4 886 652	9 842 698
Rendements attendus des fonds		
Amortissement des écarts actuariels		
Amortissement des gains et pertes nettes	-	11 352 669
Indemnités supplémentaires		
Autre		
Coût net de la période	13 409 790	35 766 687
Dont coût relatif aux indemnités de retraite et assimilées		
Dont autres...		

7.4 Evolution de la provision inscrite au bilan

	Juin 12	Déc 11
Dette actuarielle d'ouverture	230 679 497	219 185 849
Charge normale de l'exercice	8 523 138	25 923 989
Charge d'intérêt	4 886 652	9 842 698
Écarts d'expérience		
Autres écarts actuariels		
Amortissement des gains et pertes nettes		-
Prestations versées	-13 946 606	-24 273 039
Indemnités supplémentaires		
Autre		
Dette actuarielle de clôture	230 142 681	230 679 497
Dont coût relatif aux indemnités de retraite et assimilées		
Dont autres...		

8 - Informations complémentaires



8.1 EVOLUTION DU CAPITAL ET RÉSULTAT PAR ACTION

	juin 12	déc 11
Capital (DH)	1 719 633 900	1 719 633 900
Nombre d'actions	171 963 390	171 963 390
Résultat Net Part du Groupe (DH)	360 189 000	850 199 000
Résultat par Action (DH)	2,1	4,9

8.2 - PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Dénomination	Secteur d'activité	% du contrôle	% d'intérêts	Méthode de consolidation
BMCE BANK	Banque			Mère
BMCE CAPITAL	Banque d'Affaire	100,00%	100,00%	I.G.
BMCE CAPITAL GESTION	Gestion d'actif	100,00%	100,00%	I.G.
BMCE CAPITAL BOURSE	Intermédiation boursière	100,00%	100,00%	I.G.
MAROC FACTORING	Factoring	100,00%	100,00%	I.G.
MAGHREBAIL	Crédit-Bail	51,00%	51,00%	I.G.
SALAFIN	Crédit à la consommation	74,48%	74,48%	I.G.
BMCE INTERNATIONAL MADRID	Banque	100,00%	100,00%	I.G.
LA CONGOLAISE DES BANQUES	Banque	25,00%	25,00%	I.G.
BMCE BANK INTERNATIONAL UK	Banque	100,00%	100,00%	I.G.
BANK OF AFRICA	Banque	59,48%	59,48%	I.G.
LOCASOM	Location de voiture	100,00%	97,31%	I.G.
RM EXPERTS	Recouvrement	100,00%	100,00%	I.G.
BANQUE DE DEVELOPPEMENT DU MALI	Banque	27,38%	27,38%	M E E
CASABLANCA FINANCE MARKETS	Banque d'Affaire	24,56%	24,56%	M E E
EULER HERMES ACMAR	Assurance	20,00%	20,00%	M E E
HANOUTY	Distribution	45,55%	45,55%	M E E
EURAFRIC INFORMATION	Informatique	41,00%	41,00%	M E E
CONSEIL INGENIERIE ET DEVELOPPEMENT	Bureau d'étude	38,90%	38,90%	M E E

8.3 - PARTIES LIÉES

8.3.1 - Relation entre les sociétés consolidées du Groupe

	Entreprises consolidées par intégration proportionnelle	Entreprises consolidées par mise en équivalence	Entreprises consolidées par intégration globale
Actif			
Prêts, avances et titres		21 866	7 809 320
Comptes ordinaires		4 441	3 463 010
Prêts		17 425	871 363
Titres			3 474 947
Opération de location financement			
Actif divers			415 321
Total			8 224 641
Passif			
Dépôts		9 860	4 480 205
Comptes ordinaires		9 860	4 305 153
Autres emprunts			175 052
Dettes représentées par un titre			3 267 987
Passif divers			476 449
Total			8 224 641
Engagements de financement et de garantie			
Engagements donnés			667 169
Engagements reçus			667 169

(En milliers de DH)



8.3.2 - Eléments de résultat relatifs aux opérations réalisées avec les parties liées

	Entreprises consolidées par intégration proportionnelle	Entreprises consolidées par mise en équivalence	Entreprises consolidées par intégration globale
Intérêts et produits assimilés		-8 506	-109 605
Intérêts et charges assimilées		11 050	113 320
Commissions (produits)			-26 525
Commissions (charges)			13 108
Prestations de services données			
Prestations de services reçues			
Loyers reçus			-65 791
Autres			75 476

(En milliers de DH)



BMCE Bank

Société Anonyme

Capital : 1 719 633 900 dirhams

Siège Social : 140, avenue Hassan II, 20000, Casablanca

Arrêté du Ministre des Finances n° 2348-94 du 14 rabii I 1415 (23 août 1994)

Registre de Commerce : CASA 27.129

SECRETARIAT GENERAL GROUPE

Tél. : 05 22 49 80 04

Fax : 05 22 26 46 55

COMMUNICATION FINANCIERE

Tél. : 05 22 49 80 03 / 05 22 49 80 15

Fax : 05 22 26 49 65

E-mail : communicationfinanciere@bmcebank.co.ma

PORTAIL BMCE BANK : www.bmcebank.ma

SITE DU COMMERCE INTERNATIONAL : www.bmcetrade.com

PORTAIL BMCE CAPITAL : www.bmcecapital.com

BMCE BANK

NOTRE MONDE EST CAPITAL

